

N° 1760 - 21 mai 2022 | LXXVI<sup>e</sup> année  
| Bimensuel | France: 4,50 € | ISSN 0018 4322 |

# L'HOMME NOUVEAU

Paris - Chartres

## 40 ANS DU PÈLERINAGE DE CHRÉTIENTÉ



**DOSSIER  
BÉATIFICATION**  
Pauline Jaricot,  
laïque et  
bienheureuse

VIENT DE  
PARAÎTRE !

19,50 €



LE MODÈLE CHINOIS :  
CAPITAL-SOCIALISME  
DU CONTRÔLE SOCIAL

**ET SI DEMAIN  
LE CONTRÔLE SOCIAL  
S'IMPOSAIT EN FRANCE ?**

VINGT SPÉCIALISTES INTERNATIONAUX  
DÉCRYPTENT LE MODÈLE CHINOIS DE  
CONTRÔLE SOCIAL.

L'HOMME  
NOUVEAU

## BON DE COMMANDE

### • MA COMMANDE

Le Modèle chinois :  
capital-socialisme du contrôle social,  
Observatoire international  
cardinal Van Thuan, 234 p.

..... exemplaire(s)

Frais de port :

..... €

#### Frais de port / LIVRES

Nombre	France	Étranger
1	3 €	6 €
de 2 à 4	5 €	8 €
de 5 à 10	7 €	10 €

**TOTAL :**

..... €

### • MES COORDONNÉES

Prénom et nom .....

Adresse .....

..... Code postal .....

Ville .....

Courriel .....



CETTE COMMANDE EST UN CADEAU, À ENVOYER À :

Prénom et nom .....

Adresse .....

..... Code postal .....

Ville .....

### • MON PAIEMENT

Chèque bancaire à l'ordre de L'Homme Nouveau

Carte bancaire, en appelant au 01 53 68 99 77

ou en remplissant les informations ci-dessous :

n° de carte :

\_\_\_\_\_

Date d'expiration : \_\_\_\_\_

Date et signature :

Bulletin à renvoyer avec votre règlement à l'ordre  
de L'HOMME NOUVEAU, 10, rue Rosenwald,  
75015 Paris.

Faites le plein de livres en quelques clics  
sur [www.hommenouveau.aboshop.fr](http://www.hommenouveau.aboshop.fr)

# SOMMAIRE

## LE COIN DES CHRONIQUEURS

Les trois vœux	
LA CHRONIQUE DE FRANÇOIS FOUCART	p.13
Le Buisson ardent	
LA CARTE BLANCHE DE JUDITH CABAUD	p.26

## L'ÉDITORIAL

NOTRE QUINZAINE / Notre condition chrétienne  
PHILIPPE MAXENCE

p.5

## INITIATIVES CHRÉTIENNES

ÉGLISE / Un mois de veillées pour Marie, patronne principale de la France  
MARGUERITE AUBRY

p.6

## DÉCRYPTAGE

### En couverture

ÉGLISE / Le pèlerinage de Chrétienté vers Chartres fête ses 40 ans  
ODON DE CACQUERAY

p.8

SOCIÉTÉ / Elon Musk, Twitter et la liberté d'expression  
JEAN-MICHEL BEAUSSANT

p.10

INTERNATIONAL / Coup d'État juridique contre Frontex  
ALAIN CHEVALÉRIAS

p.11

INTERNATIONAL / Conflit ukrainien : la France en guerre ?  
ENTRETIEN AVEC XAVIER MOREAU

p.12

FOCUS / « La Voie Romaine » est arrivée à Rome  
HENRI D'ANSELME

p.14

## TRIBUNE LIBRE

SOCIÉTÉ / Le mariage et la famille à la croisée des chemins (II)  
ABBÉ RALPH WEIMANN, DOCTEUR EN THÉOLOGIE ET BIOÉTHIQUE

p.15

## DOSSIER

ÉGLISE / Pauline Jaricot : laïque et bienheureuse  
ANNE BERNET, ÉTIENNE SOMMERY, STÉPHEN VALLET

p.17

## CULTURE

LITTÉRATURE / Charles Baudelaire : la révolution poétique au XIX<sup>e</sup> siècle  
OLIVIER DE BOISBOISSEL

p.28

## FORMATION

LE CHRISTIANISME EN HISTOIRE(S) / Jean XXIII  
et la question juive avant le concile Vatican II  
PHILIPPE ROY-LYSENCOURT

p.32

## VIE DE FAMILLE

ÉDUCATION / La paix dans la famille  
MARC ET MARYVONNE PIERRE

p.34

## VIE CHRÉTIENNE

PAROLE DU PAPE / Notre vocation commune  
Message pour la 59<sup>e</sup> Journée mondiale de prière pour les vocations (extraits)

p.35

## L'ESSENTIEL

Tout est-il politique ?  
THIBAUD COLLIN

p.36

  
**L'HOMME  
NOUVEAU**

10, rue Rosenwald, 75015 Paris.  
Tél. : 01 53 68 99 77  
Fax : 01 45 32 10 84  
www.hommenouveau.fr  
contact@hommenouveau.fr  
Rédaction : redaction@hommenouveau.fr  
Abonnement : abonnement@hommenouveau.fr  
Standard : 01 53 68 99 77 du lundi au jeudi, de  
9 h 30 à 12 h 30.  
CCP Paris 5558 06T  
Prix au n° : 4,50 euros.  
Encarts : HN pour partie.

Pour contacter votre correspondant,  
composez le 01 53 68 99 suivi des deux chiffres entre  
parenthèses (ci-dessous) ou le courriel indiqué.  
Fondateurs : † R.P.M. Fillère, † Abbé A. Richard ■ Prési-  
dent, directeur de la publication : Ch. Sergent ■ Rédac-  
teur en chef : Ph. Maxence, philippe-maxence@hom-  
menouveau.fr ■ Rédacteur en chef adjoint Décryptage :  
O. de Cacqueray (70), odon-decacqueray@hommenou-  
veau.fr ■ Secrétaire générale de la rédaction : B. Fabre  
(71), blandine-fabre@hommenouveau.fr ■ Relectrices :  
Cl.-M. Miaillhes (74), Cl. Ducrot, redaction@hommenou-  
veau.fr ■ Assistant de communication : Henri d'An-  
selme, henri.danselmehn@gmail.com ■ Abonnements-  
diffusion : abonnement@hommenouveau.fr ;  
P.-L. Gabreau, B. Boisseau.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus. Faute  
de secrétariat, nous ne pouvons assurer de répondre  
aux nombreux courriers ou courriels que nous rece-  
vons. Nous vous remercions de votre compréhension.

*L'Homme Nouveau* est un bimensuel publié par les Édi-  
tions de L'Homme Nouveau, société coopérative ano-  
nyme au capital minimum de 306 748,31 euros. RCS  
Paris B 692 026 347.

Siège social : 10, rue Rosenwald, 75015 Paris.  
Impression :  
Estimprim, 6 ZA À la Craye, 25110 Autechaux.  
Dépôt légal à parution.  
N° CPPAP : 1122 D 80110 ISSN 0018 4322.

Couverture : Émergence.

Crédits photos : Une : © N.-D. de Chrétienté et illustration  
ADL ; p. 8 : © N.-D. de Chrétienté ; p. 11 : CC BY-SA 3.0,  
LeJC ; p. 12 : GNU FDL, Selvejp ; p. 13 : © Rock Li ;  
p. 21 : CC BY-SA 3.0, Peter Potrowl ; p. 17 : illustration  
ADL ; p. 35 : photo Jeffrey Bruno ; autres photos : droits  
réservés.

**1 JE CHOISIS MON ABONNEMENT**

FORMULE D'ABONNEMENT	MAGAZINE 24 n <sup>os</sup> / an	PREMIUM 24 n <sup>os</sup> du magazine + 4 hors-série / an	HORS-SÉRIE 4 hors-série / an	DÉCOUVERTE (Offre réservée à un premier abonnement)
----------------------	-------------------------------------	--	---------------------------------	---

**FRANCE**

<b>Tarif normal</b>	<input type="checkbox"/> 1 an : 95 € <input type="checkbox"/> 2 ans : 180 €	<input type="checkbox"/> 1 an : 120 € <input type="checkbox"/> 2 ans : 220 €	<input type="checkbox"/> 1 an : 30 €	<input type="checkbox"/> 3 mois : 20 € (6 n <sup>os</sup> du magazine)
<b>Tarif réduit</b> (prêtre, étudiant, chômeur)	<input type="checkbox"/> 1 an : 76 €	<input type="checkbox"/> 1 an : 100 €	-	<input type="checkbox"/> 6 mois : 42 € (12 n <sup>os</sup> du magazine et 2 hors-série)
<b>Tarif soutien</b>	<input type="checkbox"/> 1 an : 130 €	<input type="checkbox"/> 1 an : 150 €	-	

**ÉTRANGER ET DOM-TOM**

<b>Tarif normal</b>	<input type="checkbox"/> 1 an : 120 € <input type="checkbox"/> 2 ans : 220 €	<input type="checkbox"/> 1 an : 140 € <input type="checkbox"/> 2 ans : 260 €	-	-
<b>Tarif réduit</b> (prêtre, étudiant, chômeur)	<input type="checkbox"/> 1 an : 95 €	<input type="checkbox"/> 1 an : 125 €	-	-
<b>Tarif soutien</b>	<input type="checkbox"/> 1 an : 150 €	<input type="checkbox"/> 1 an : 165 €	-	-

**NUMÉRIQUE**

<b>Tarif unique</b>	<input type="checkbox"/> 1 an : 60 €	<input type="checkbox"/> 1 an : 70 €	-	<input type="checkbox"/> 6 mois : 30 €
---------------------	--------------------------------------	--------------------------------------	---	--

**POUR UN ABONNEMENT PAR PRÉLÈVEMENT**

TARIFS MENSUELS	MAGAZINE SEUL	PREMIUM
<b>FRANCE</b>	<input type="checkbox"/> Tarif normal : 9 € <input type="checkbox"/> Tarif soutien : 12 €	<input type="checkbox"/> Tarif normal : 11 € <input type="checkbox"/> Tarif soutien : 12 €
<b>ÉTRANGER et DOM-TOM</b>	<input type="checkbox"/> Tarif unique : 11 €	<input type="checkbox"/> Tarif unique : 12 €
<b>NUMÉRIQUE</b>	<input type="checkbox"/> Tarif unique : 5 €	<input type="checkbox"/> Tarif unique : 6 €

**MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA**

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez L'HOMME NOUVEAU à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de L'HOMME NOUVEAU. Vous bénéficiez d'un droit à remboursement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.

Mandat à compléter (en lettres capitales) et renvoyer avec votre bulletin d'abonnement et un relevé d'identité bancaire (RIB) signé à :

L'Homme Nouveau, 10, rue Rosenwald, 75015 Paris

Référence unique du mandat [Ne rien inscrire - rempli par L'Homme Nouveau]

**MES COORDONNÉES**

Nom .....  
Prénom .....  
Adresse .....  
Code postal ..... Ville .....  
Courriel .....

**MON COMPTE** (voir votre relevé d'identité bancaire)

IBAN (International Bank Account Number) :

\_\_\_\_\_

Code BIC (Bank Identifier Code) : \_\_\_\_\_

**TYPE DE PAIEMENT :** paiement régulier

Fait à : .....

Date : .....

Signature :

\_\_\_\_\_

**Suisse :** règlement par carte bancaire via notre site sécurisé sur [www.hommenouveau.fr](http://www.hommenouveau.fr) ou par téléphone au 01 53 68 99 77.  
**Belgique :** compte n° 210-0395065-36 (Fortis Banque).  
**Canada :** 145 \$C ou 172 \$C (PREMIUM) uniquement par carte bancaire.

**2 J'ABONNE UN TIERS**

Formule d'abonnement :

.....

Prix : ..... €

**Offert à :**

Prénom .....

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

Code postal .....

Ville .....

**3 J'EN PROFITE POUR COMMANDER VOS NOUVEAUTÉS :**

- ..... exemplaire(s) de *La tentation de ralliement*, de Claude Barthe, 174p., 13 €.
  - ..... exemplaire(s) de *Modèle chinois : capital-socialisme du contrôle social*, 234 p., 19,50 €.
- Frais de port (cf. ci-dessous) : ..... €



Frais de port • hors-série		
Nbre	France	Étranger
1	2 €	5 €
2 à 4	4 €	7 €
5 à 10	7 €	10 €

Frais de port • livres		
Nbre	France	Étranger
1	3 €	6 €
2 à 4	5 €	8 €
5 à 10	7 €	10 €

**4 JE RENSEIGNE MES COORDONNÉES**

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Courriel.....

**5 JE RÈGLE MA COMMANDE**

**TOTAL :** ..... €

**PAIEMENT PAR :**

**Chèque bancaire** à l'ordre de L'Homme Nouveau

**Carte bancaire**

Payez par téléphone auprès de nos services au 01 53 68 99 77.

ou remplissez les informations ci-dessous :

Carte n° :

\_\_\_\_\_ Exp. : \_\_\_\_\_



Bulletin à renvoyer complété avec votre règlement à l'ordre de **L'HOMME NOUVEAU, 10, rue Rosenwald, 75015 Paris**

Date et signature :

\_\_\_\_\_

# L'ÉDITORIAL

DE PHILIPPE MAXENCE

## NOTRE QUINZAINE : NOTRE CONDITION CHRÉTIENNE

L'incompréhension créée en juillet dernier par la publication du motu proprio *Traditionis Custodes*, limitant drastiquement la célébration de la messe et des sacrements selon l'ancien rite, a été suivie d'une période d'incertitude, voire de flou.

Alors, pourquoi revenir sur un tel sujet qui divise d'ailleurs nos lecteurs ? Tout simplement parce que le 4 mai dernier s'est achevé à Rome un pèlerinage hors du commun, né justement du traumatisme apparu dans le sillage de ce texte. Regroupées sous l'appellation de « Voie romaine » (cf. p. 14), des mères de prêtres ont voulu faire connaître à la fois leur inquiétude et leur espérance en se rendant à pied de Paris à Rome pour déposer aux pieds de François plus de 2 500 lettres lui demandant respectueusement de revenir sur les dispositions de son *motu proprio*.

Sans recevoir l'ensemble du groupe, François a salué ces mères et s'est entretenu avec l'une d'elles. Certaines sont mamans de fils célébrant exclusivement l'ancien rite quand d'autres sont biritualistes, montrant ainsi que toute l'Église est concernée par les décisions de François. Trois jours après avoir salué « La Voie romaine », François s'est exprimé devant les membres de l'Institut pontifical Saint-Anselme de Rome. Selon *Vatican News*, il aurait alors « déploré la volonté de certains de "rechercher les formes, les formalités plutôt que la réalité, comme nous le voyons aujourd'hui dans ces mouvements qui tentent de revenir en arrière et de nier le concile Vatican II". L'évêque de Rome a ainsi regretté que certaines liturgies antéconciliaires soient "quelque chose sans vie, sans joie" ».

### « NOTRE CZĘSTOCHOWA NATIONAL »

Sans vie et sans joie ? Ceux qui ont pèleriné depuis quarante ans, et qui pèlerineront encore à la Pentecôte prochaine, vers Chartres, seront quelque peu étonnés de cette affirmation. La vie et la joie habitent ces milliers de chrétiens en marche, dont les plus jeunes ont entre 6 et 12 ans. Des jeunes pèlerins parfois bruyants, en tous les cas bien vivants et le montrant tout au long du parcours. Ce qui ne les empêche pas, malgré la fatigue et l'effort, d'assister à de très belles liturgies, permettant d'entrer dans le grand sacrifice du Christ.

L'association qui organise chaque année cet événement de trois jours (une véritable ville en mouvement) fête en 2022 les quarante ans de son existence (cf. p. 8). Née dans l'esprit



« *La chrétienté est une alliance du sol et du ciel ; un pacte, scellé par le sang des martyrs.* »  
(dom Gérard)

de Péguy, et à l'exemple du grand frère polonais de Częstochowa, cette longue procession entre Paris et Chartres exprime, selon le sermon de la Pentecôte 1985 de dom Gérard, le fondateur de Sainte-Madeleine du Barroux, « *la condition même de la vie chrétienne qui est d'être un long pèlerinage et une longue marche vers le Paradis* ». Une démarche spirituelle qui, à l'image de l'homme incarné, ne rechigne pas au secours des supports temporels. Dom Gérard le rappelait encore dans le même sermon : « *La chrétienté est une alliance du sol et du ciel ; un pacte, scellé par le sang des martyrs, entre la terre des hommes et le paradis de Dieu ; un jeu candide et sérieux, un humble commencement de la vie éternelle. La chrétienté, mes chers frères, c'est la lumière de l'Évangile projetée sur nos patries, sur nos familles, sur nos mœurs et sur nos métiers. La chrétienté, c'est le corps charnel de l'Église, son rempart, son inscription temporelle.* »

### À DIEU MONSIEUR SCHOORYANS

À plusieurs reprises, Mgr Michel Schooyans avait dit son inquiétude devant l'évolution de la société libérale et il avait analysé ce qu'il n'hésitait pas à désigner, selon le titre d'un de ses ouvrages, comme la dérive totalitaire du libéralisme. Ces dernières années, il avait dénoncé l'idéologie globaliste et ses nombreuses répercussions. En 2000, par exemple, il voyait dans l'Organisation des Nations unies une matrice « *de l'exaltation du culte néopaien de la terre-mère* » en vue d'établir un supergouvernement mondial. Ce serviteur de l'Église, une voix de plus en plus isolée au cours du temps, membre de l'Académie pontificale pour la Vie et de l'Académie pontificale de Sciences sociales, spécialiste des questions démographiques et plus largement de la doctrine sociale de l'Église, a rendu son âme à Dieu le 3 mai dernier. Il avait fait l'honneur de confier aux éditions de L'Homme Nouveau deux de ses derniers ouvrages : *Le Prix humain de la mondialisation* et *De la casuistique à la miséricorde* (1). Toujours disponibles, ces livres gardent toute leur actualité, même si la situation n'a fait qu'empirer dans tous les domaines abordés. Au-delà de son œuvre et de son travail, nous garderons le souvenir d'un prêtre profondément bon, attentif aux autres. D'un combattant pour la vérité aussi ! Qu'il repose dans la douce lumière de Dieu. ♦

1. Michel Schooyans : *Le Prix humain de la mondialisation*, Éd. de L'Homme Nouveau, 194 p., 14,50 € ; *De la casuistique à la miséricorde*, Éd. de L'Homme Nouveau, 46 p., 7,5 €.

En ce mois de Marie, le collectif « 100 étoiles pour Marie » lance une initiative de célébration de la Vierge à l'occasion des 100 ans de sa proclamation comme patronne principale de la France. Elle se concrétise par 31 veillées tout au long du mois de mai, mais aussi par de nombreux projets axés sur la prière, la pénitence, l'action et la consécration.

# UN MOIS DE VEILLÉES POUR MARIE, PATRONNE PRINCIPALE DE LA FRANCE

Marguerite Aubry

« **T**héologiquement, il est important de rappeler que dans l'Église, c'est le peuple de Dieu qui suscite, puis le clergé qui encadre. » C'est dans cet

esprit d'accueil des initiatives laïques que l'abbé Laurent a reçu le collectif « 100 étoiles pour Marie » dans sa paroisse de Saint-Roch (Paris I<sup>er</sup>), le 1<sup>er</sup> mai, pour une veillée dédiée à la sainte Vierge. « Il faut être à l'écoute de ce qui peut se faire ; il s'agit de leur initiative, à laquelle j'ai répondu bien volontiers. » Après un temps de louange autour de la statue de Notre-Dame de France, les fidèles ont assisté à un enseignement sur la manière de vivre le mois avec Marie. Huit chanteurs rythmaient ce temps de prière d'une heure et demie auquel deux personnes adhérentes de l'association ont participé.

## 31 VEILLÉES POUR MARIE

Cette veillée à Saint-Roch est la première de toute une série qui se déroule dans de nombreuses paroisses d'Ile-de-France, chaque jour du mois de mai (1). Vous retrouverez ainsi Saint Roch une nouvelle fois le 23 mai ou encore Saint-Eugène Sainte-Cécile le 29 mai. Cette litanie de paroisses se clôturera à Notre-Dame des Victoires le 31 mai. Organisées par le collectif « 100 étoiles pour Marie », ces veillées mariales s'inscrivent dans un projet de célébration de la Sainte Vierge, à l'occasion du centenaire de sa proclamation comme patronne principale de la France. Pour rappel, la France obtint la protection particulière de la Vierge Marie le 2 mars 1922, de la bouche du pape Pie XI : « Nous déclarons et confirmons que la Vierge Marie Mère de Dieu, sous le titre de son Assomp-



tion dans le Ciel, a été régulièrement choisie comme principale patronne de toute la France auprès de Dieu, avec tous les privilèges et les honneurs que comportent ce noble titre et cette dignité. » Dans le même temps, sainte Jeanne d'Arc, également fêtée en mai, fut proclamée patronne secondaire de la France. Cette année de centenaire revêt donc une importance toute particulière pour notre pays. Jacques de La Bastide, ancien président de l'association « Notre-Dame de Nazareth », souligne que la France mérite ce nom de royaume de Marie – « *Regnum Galliae, Regnum Mariae* » – à de nombreux titres : par sa théologie, ses monuments, ses pèlerinages, ses apparitions de la Sainte Vierge et la foi de ses princes et de ses peuples. Tout au long du mois de Marie, les fidèles peuvent faire leurs dévotions mariales en se rendant dans les diverses paroisses parisiennes qui accueillent la statue de >>>



Notre-Dame part dans les rues de Paris...

>>> Notre-Dame de France. Une prière rédigée par la paroisse du jour est quotidiennement mise à disposition de ceux qui ne sont pas à Paris, sur le site Hozana.org (2) avec à l'heure où nous bouclons un peu plus de 1 000 inscrits.

## « 100 ÉTOILES POUR MARIE »

Outre le centenaire de la proclamation de la Sainte Vierge comme patronne principale de la France, l'initiative a pour origine le pèlerinage du « M. de Marie » qui s'est déroulé en 2020. La statue de Notre-Dame de France est d'ailleurs l'une des deux statues pèlerines qui furent transportées lors de ce périple. Si les 31 veillées pour Marie sont une nouveauté de 2022, le collectif qui réunit une trentaine d'associations promeut énormément d'événements et d'initiatives de partenaires – comme celle de « La France prie » (3). Quatre grands piliers fondent tous ces projets : prière, pénitence, actions et consécration.

« Le principe est d'organiser et de relayer un maximum de choses pour célébrer la Vierge Marie », explique Marie-Ève Bourgeois, coordinatrice des « 100 étoiles pour Marie ». Et de détailler trois dates clés : « Pour l'Assomption, nous soutenons ce qui existe déjà dans les diocèses en donnant plus d'ampleur aux pèlerinages et en envoyant des étoiles afin que le centenaire soit bien présent à l'esprit des fidèles. Nous proposons également une neuvaine de préparation à la consécration aux Cœurs unis de Jésus et de Marie avec saint Jean-Eudes. Le 22 août aura lieu un grand rassemblement national avec une messe qui sera célébrée par Mgr Rivière

à Paray-le-Monial et pendant laquelle les engagements de toutes les personnes qui se seront consacrées individuellement pourront être déposés aux pieds de Jésus et Marie comme un préambule à une consécration nationale. » Pour l'Immaculée Conception, grâce à son partenaire « Merci Marie », qui y travaille depuis quelques années, le collectif veut étendre la fête des Lumières dans toutes les paroisses de France où ce sera possible.

## PLUSIEURS ÉVÉNEMENTS

De nombreux autres événements sont prévus tout au long de l'année : pèlerinages comme celui du 15 mai durant lequel les deux vierges pèlerines du « M. de Marie » ont été rassemblées à Boulogne, la Troménie de Marie cet été en Bretagne, installation d'oratoires sur la route qui relie les lieux d'apparitions mariales, célébrations et spectacles. En parallèle à ces manifestations, ont eu lieu également deux pèlerinages à Rome sur les pas de Charles de Foucauld, à l'occasion de sa canonisation, et une procession en l'honneur de sainte Jeanne d'Arc se déroulera le 11 juin à Paris.

## « FINALEMENT, "100 ÉTOILES POUR MARIE" SE VEUT "UN AGRÉGATEUR DE PROJETS". »

Pour ce qui est de la prière et de la pénitence, il s'agit d'appels personnels et communautaires. « Ce sont les armes données par la Vierge dans de nombreuses apparitions, à nous de les utiliser et de relayer le message. », indique Marie-Ève Bourgeois. L'intention de la paix dans le monde, et particulièrement en Ukraine, sera spécialement portée durant tous les moments de prière du collectif, à la demande des paroisses.

Enfin, « 100 étoiles pour Marie » se veut « un agrégateur de projets », selon les termes de sa coordinatrice. « Nous recevons de nombreuses demandes d'associations et mouvements avec lesquels nous collaborons volontiers. Tous ceux qui le veulent peuvent devenir partenaires ». Le collectif a vocation à durer toute l'année du centenaire, mais tend également à se pérenniser comme cela a été demandé par plusieurs évêques. Des groupes de prière stables devraient à terme être créés, et les 31 veillées pourraient être renouvelées l'année prochaine dans toute la France, voire à l'étranger. Autant de projets en l'honneur de la Très Sainte Vierge. ♦

1. Lien vers le programme « 31 veillées pour Marie - 100 Étoiles pour Marie » : [100etoiles.com](http://100etoiles.com)

2. « En mai, prions 31 veillées pour Marie ! » sur [Hozana.org](http://Hozana.org)

3. Cf. *L'Homme Nouveau* n° 1754.

# LE PÈLERINAGE DE CHRÉTIENTÉ VERS CHARTRES FÊTE SES 40 ANS

Il y a toujours de bonnes raisons pour accomplir un pèlerinage mais cette année, les motifs ne manquent pas de participer à celui de « Notre-Dame de Chrétienté » vers Chartres : anniversaire de l'événement, maintien de la liturgie traditionnelle, approche du cent cinquante-naire et du centenaire des initiatives qui ont abouti à la construction du Sacré-Cœur de Montmartre et, aussi, l'état inquiétant de la France.

**ODON DE CACQUERAY**

À la Pentecôte prochaine, du 4 au 6 juin, le pèlerinage de Notre-Dame de Chrétienté fêtera son quarantième anniversaire et reprendra sa route qui le mène de Notre-Dame de Paris à Notre-Dame de Chartres. Cette année, le thème est un message d'engagement et d'es- pérance : « *Sacré Cœur, Espoir et Salut des nations* ». Le départ, cette fois-ci encore, se fera du parvis de l'église Saint-Sulpice : bien que les travaux de la cathédrale de Paris avancent, il faudra encore attendre quelques années pour que la cohorte des pèlerins fasse de nouveau entendre ses chants dans le bâtiment presque millénaire. Après deux ans d'une organisation transformée par la crise sanitaire – interruption du pèlerinage unique et créations de pèlerinages locaux (plus de 380) –, l'association, comme les pèlerins, a hâte de reprendre son parcours historique.

## TROIS RAISONS POUR MARCHER

Jean de Tauriers, président de l'association « Notre-Dame de Chrétienté » qui organise le pèlerinage, invitait le 1<sup>er</sup> mars à s'inscrire pour trois raisons : les 40 ans du pèlerinage, le motu proprio *Traditionis Custodes* (Gardiens de la Tradition, 16 juillet 2021) et les difficultés que notre pays traverse. L'anniversaire du pèlerinage donnera l'occasion de rendre grâce pour la protection maternelle de la Sainte Vierge sur cette initiative qui, depuis



Depuis quarante ans, les pèlerins cheminent d'une cathédrale à l'autre.

1983, a suscité des dizaines de vocations, généré de nombreuses conversions et plus largement permet chaque année une bouffée d'air spirituelle dans un monde qui en manque tant. Chaque année, le pèlerinage croît. En 2019, ils étaient plus de 13 000 pour une moyenne d'âge autour de 20 ans. La croissance a obligé l'organisation à se professionnaliser. Un pèlerinage se prépare un an à l'avance : relations avec les autorités publiques, préparation des bivouacs, du transport de matériel (plus de 100 tonnes de sacs par jour), recrutement des centaines de bénévoles qui vont œuvrer, souvent invisibles, pour que la liturgie soit belle, pour que tous puissent avoir une toile au-

dessus de la tête la nuit, une boisson chaude le matin, de l'eau pour la marche, etc.

## UNE SUPPLIQUE ET UN TÉMOIGNAGE

Ce pèlerinage sera le premier depuis la publication du motu proprio *Traditionis Custodes* qui est venu restreindre la possibilité d'utiliser les missels et rituels de ce qui était antérieurement appelé la « forme extraordinaire ». Il se veut donc être une supplique et un témoignage. Jean de Tauriers ne se voile pas la face, il sait bien que le sursis accordé par le Pape à la Fraternité sacerdotale >>>

>>> Saint-Pierre (FSSP), le 11 février – « *Le Saint-Père François concède [...] la faculté de célébrer le sacrifice de la messe, d'administrer les sacrements et les autres rites sacrés, et de s'acquitter de l'Office divin, selon les éditions typiques des livres liturgiques en vigueur en l'année 1962, c'est-à-dire le Missel, le Rituel, le Pontifical et le Bréviaire romain* » –, n'est pas une protection suffisante. Comme de très nombreuses personnes, il attend que cette décision soit par cohérence étendue à toutes les communautés ex-« *Ecclesia Dei* », dans la même situation que la FSSP. Ce sera une des intentions de prière des pèlerins. Pour tous ces prêtres qui ne peuvent plus exercer leur apostolat mais aussi pour tous ceux qui, diocésains, témoignaient d'un attachement à cette liturgie tridentine et ne peuvent plus la célébrer. Ces trois jours de marche, avec des milliers de jeunes, viendront démontrer que cette manière particulière de prier n'est pas qu'une affaire de vieux nostalgiques.

### PRIER POUR LA FRANCE

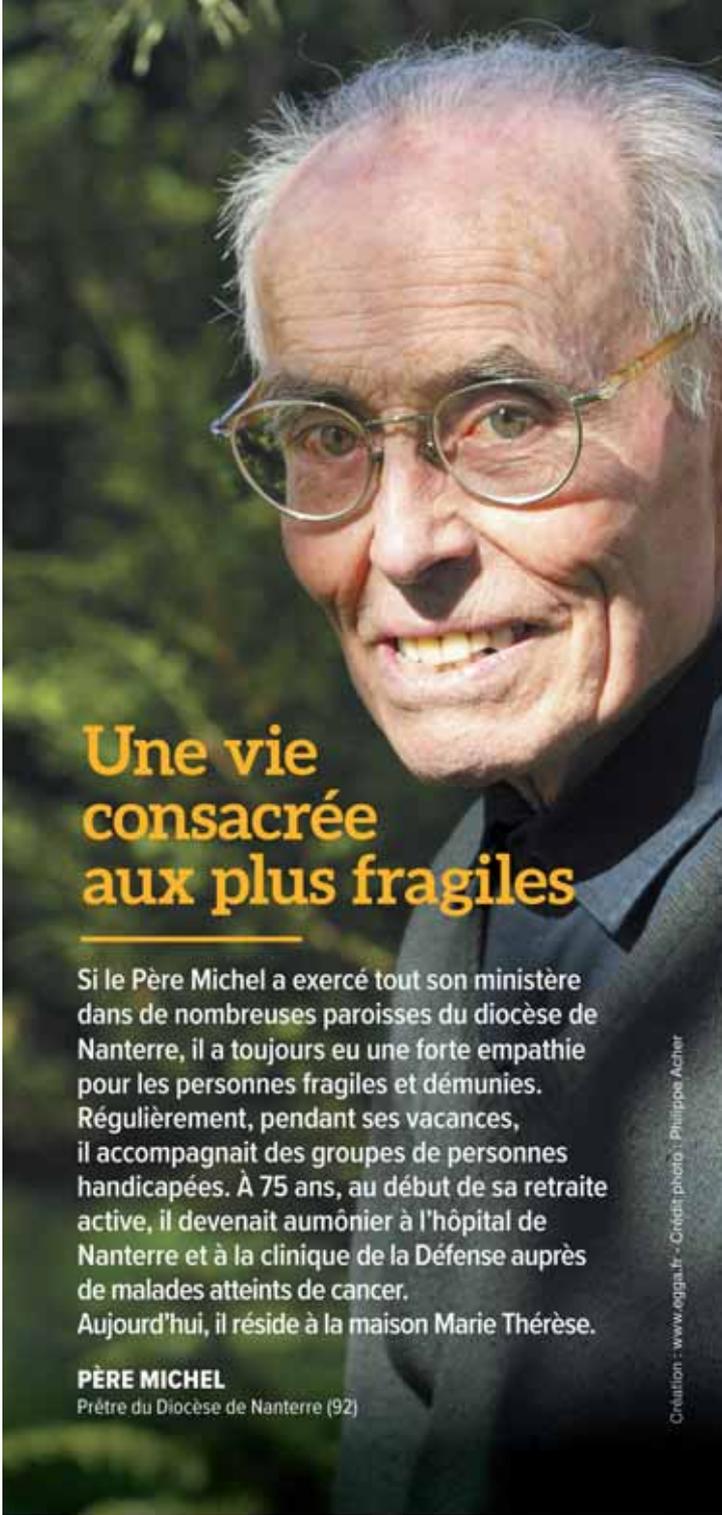
Prier pour la France est une nécessité. Une semaine avant les élections législatives et à un peu plus d'un mois du résultat de l'élection présidentielle qui a reconduit à son poste un homme aux antipodes de l'enseignement de l'Église, les pèlerins pourront demander au ciel la conversion de tous ceux qui ne savent pas distinguer le bien commun de leurs intérêts personnels. Les kilomètres parcourus, multipliés par le nombre de pèlerins qui tous sacrifient le confort de leur domicile pour offrir leurs petites difficultés de la route mais surtout toutes leurs joies, sont autant de prières adressées à Dieu. Le thème choisi pour cette année, « *Sacré Cœur, Espoir et Salut des nations* », trouve également une résonance particulière dans notre pays puisqu'il a été choisi en prévision de deux anniversaires qui surviendront en 2023 : le cent cinquantième de la loi du 24 juillet 1873 déclarant d'utilité publique la construction du Sacré-Cœur de Montmartre (1) et le 100<sup>e</sup> anniversaire de l'achèvement de sa construction, en 1923. Méditer sur ce sujet permettra de se préparer en vue d'un possible renouvellement du vœu national de 1873 qui avait conduit à l'érection de la basilique. ◆

1. Lire à ce sujet notre hors-série *La basilique de Montmartre, Au cœur du sacré*, Éd. de l'Homme Nouveau, 132 p., 14 €.

### Zoom

#### Des pèlerins hors norme

« *Agis comme si tout dépendait de toi, en sachant qu'en réalité tout dépend de Dieu.* » Cette phrase attribuée à saint Ignace de Loyola est mise en pratique pendant le pèlerinage. En plus du témoignage que constitue en elle-même la longue colonne des pèlerins, hérissée des croix, bannières et drapeaux, une initiative a été lancée pour aller à la rencontre de ceux qui, sur le bord de la route, sont interpellés par le pèlerinage. Les « pèlerins d'Emmaüs », répondant à l'envoi en mission du Christ, « *Allez ! De toutes les nations faites des disciples !* », suivent un petit enseignement sur l'évangélisation avant de partir annoncer la Bonne Nouvelle. Ils portent jusqu'à Chartres les intentions de prière de ceux qu'ils croisent et avec lesquels ils échangent. Les pèlerins « anges gardiens » sont ceux qui, pour des raisons diverses, ne peuvent pas marcher. Individuellement ou par le biais de chapitres locaux, ils suivent le pèlerinage et s'unissent aux marcheurs dans un même mouvement. ◆



## Une vie consacrée aux plus fragiles

Si le Père Michel a exercé tout son ministère dans de nombreuses paroisses du diocèse de Nanterre, il a toujours eu une forte empathie pour les personnes fragiles et démunies. Régulièrement, pendant ses vacances, il accompagnait des groupes de personnes handicapées. À 75 ans, au début de sa retraite active, il devenait aumônier à l'hôpital de Nanterre et à la clinique de la Défense auprès de malades atteints de cancer. Aujourd'hui, il réside à la maison Marie Thérèse.

### PÈRE MICHEL

Prêtre du Diocèse de Nanterre (92)

SOUTENEZ-NOUS SUR  
[WWW.FONDATIONDUCLERGE.COM](http://WWW.FONDATIONDUCLERGE.COM)  
OU ENVOYER VOTRE DON

à Fondation Nationale pour la Protection Sanitaire et Sociale  
du Clergé de France – 3, rue Duguay-Trouin  
75280 Paris cedex 06

La Fondation Nationale pour le Clergé accompagne la protection sanitaire et sociale de milliers de prêtres, religieuses et religieux tout au long de leur vie. Elle aide les diocèses et congrégations en difficulté à régler leurs cotisations sociales. Elle contribue aussi à financer la construction ou la rénovation d'établissements médicalisés, ainsi que des projets d'amélioration du cadre de vie.

FONDATION NATIONALE  
POUR LE CLERGÉ  
FONDATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

# ELON MUSK, TWITTER ET LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

JEAN-MICHEL BEAUSSANT

Le rachat de Twitter par Elon Musk, « l'homme le plus riche du monde », a suscité une levée de boucliers de la classe politico-médiatique planétaire. Non parce que c'est un gros financier qui met à nouveau la main sur un média puissant (200 à 300 millions d'internautes réguliers quoiqu'en déclin depuis des années). Mais parce que cet entrepreneur américain d'origine sud-africaine et canadienne, patron de Tesla et de SpaceX, dit agir pour la liberté d'expression : « *J'ai investi dans Twitter parce que je crois en son potentiel en tant que plate-forme de liberté d'expression dans le monde entier et je pense que la liberté d'expression est un impératif social dans une démocratie qui fonctionne. Par "liberté d'expression", j'entends simplement ce qui est conforme à la loi.* »

## IDÉOLOGIE POLITIQUE AU DÉTRIMENT DU SCIENTIFIQUE

Pour déficiente que soit sa conception « droits-de-l'homme » de la liberté d'expression, elle demeure quand même d'un positivisme juridique certainement moins arbitraire que ce que nous avons pu voir ces dernières années. Sans parler de Facebook, c'est en effet Twitter qui a banni le président élu des États-Unis (Donald Trump, avec ses 90 millions de « suiveurs »). Qui a bloqué le fameux *scoop* du *New York Post* sur les courriels de Hunter Biden (fils du candidat démocrate). Qui a annoncé son intention d'interdire toutes les sources d'information prétendument « *contraires au consensus scientifique* » aussi bien sur le changement climatique que sur la Covid. Faisant ainsi primer l'idéologie politique sur la vérification scientifique dans une sorte de *lyssenkisme* répressif... bien au-delà des lois en vigueur !

On peut donc s'étonner du tollé médiatique qui a suivi ce rachat du richissime atypique comme s'il menaçait paradoxalement la liberté d'expression alors qu'il affichait justement l'intention inverse, voulant laisser plus de place aux hypothèses alternatives légales et légitimes, voire aux vérités dérangeantes. « *La réaction extrême des anticorps de ceux qui craignent la liberté d'expression en dit long* », a-t-il réagi lui-même. « *Pourquoi, quand c'est Xavier Niel (propriétaire du Monde) ça ne pose pas de problème et quand c'est Bolloré, ça pose problème ?* », demandait Léa Salamé le 27 avril dernier aux indignés de ce rachat. Quand le patron d'Amazon Jeff Bezos (*woke*) rachète le *Washington Post*, RAS ! Tout est dit.



Elon Musk, le nouveau propriétaire de Twitter, racheté 44 milliards.

Ni Bolloré ni Musk (à qui l'on prête des convictions libertariennes) ne sont sans doute pas la solution au problème de l'information moderne qui allie consubstantiellement la surinformation à la désinformation sous le règne de Mammon (à des degrés divers). Mais ils apportent un bémol significatif à la pensée unique dominante de la gauche, qui oscille avec un tropisme certain de l'autocensure à la censure pure et franche. Ce n'est évidemment pas au pouvoir politique ni à des pouvoirs privés délégués, façon McKinsey, de distinguer les bonnes informations des mauvaises et encore moins les bonnes ou mauvaises intentions de leurs auteurs. Sinon à retomber dans la pire *praxis* révolutionnaire du *politiquement correct* avec sa loi des suspects et ses procès staliniens, résumée par Orwell. On comprend bien que la définition et le contrôle des « *fake news* » relèvent d'une bonne philosophie, morale et religion, autrement dit du pouvoir spirituel. Quand ce dernier se confond avec un pouvoir temporel dévoyé ou corrompu par l'argent cela donne le totalitarisme théocratique (sournois) de la démocratie moderne (religieuse). Variant précisément du libéralisme sauvage au socialisme dur...

Si, selon Raphaël Enthoven, « *en matière d'opinion, considérer que l'on peut avoir le droit de tout dire, c'est la liberté du renard dans le poulailler* », la contrainte de la cage avec obligation servile de se taire sur les habits neufs de l'empereur n'en est pas moins funeste pour le poulailler ! On l'a vu avec la présidentielle : du *Figaro* à *L'Humanité*, ils ont quasiment tous crié « *Vive Macron !* », révélant malgré eux la « *marque du collier* ». Une autre allégorie oubliée par le philosophe des beaux quartiers... ◆

# COUP D'ÉTAT JURIDIQUE CONTRE FRONTEx

**ALAIN CHEVALÉRIAS**

Le 28 avril, Fabrice Leggeri remettait sa démission de directeur de l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes, mieux connue sous le nom de Frontex, pour les deux mots abrégés « *frontière* » et « *extérieur* ». Il s'agit d'une structure européenne créée en 2006 pour assurer la sécurité des frontières de l'Union au contact d'une façade maritime ou d'un pays n'appartenant pas aux 27.

Leggeri, quant à lui, est un haut fonctionnaire français passé par l'Ena puis blanchi sous le harnais à la Défense, aux Affaires étrangères et à l'Intérieur. Nommé à la tête de Frontex en 2015, renouvelé dans ses fonctions en 2019, il avait reçu la mission de passer d'un effectif de 2 000 agents aujourd'hui à 10 000 en 2027.

Néanmoins, alors que Frontex remarque l'accroissement actuel des franchissements illégaux de frontières vers l'Union depuis 2016, la réponse sécuritaire ne fait pas l'unanimité.

## LES « DROITS » DES MIGRANTS AVANT TOUT...

Des ONG très marquées à gauche et certains médias, comme *Der Spiegel* et *Le Monde*, accusent Frontex d'avoir, sous la responsabilité de Leggeri, « *maquillé des renvois de migrants* » de « *façon récurrente* » pour empêcher ces derniers d'entrer en Europe au mépris de leurs « *droits fondamentaux* ».

Début décembre, le patron de Frontex s'interrogeait lors d'une table ronde publique en disant : « *Entre l'impératif de ne pas laisser des gens passer irrégulièrement et, de l'autre, le principe de non refoulement parce que toute personne en besoin de protection a droit d'asile, comment fait-on ? Personne n'est capable de me répondre. On est schizophrène.* »

La manière de poser le problème ne pouvait que rendre un peu plus antipathique Leggeri aux yeux des activistes humanitaires. En effet, d'une part les États, dont la France et l'Allemagne, en quête de main-d'œuvre mais rattrapés par l'insécurité et le mécontentement de



Fabrice Leggeri a-t-il été obligé de démissionner de son poste de directeur de l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex) ?

l'opinion, finissent par vouloir mettre un terme à la porosité des frontières.

Mais, de l'autre, les promigrants orchestrent un « *lobbying* » pour donner aux « *droits fondamentaux* » des arrivants la priorité sur l'aspect sécuritaire. Leggeri l'a bien compris et a écrit dans une note confidentielle envoyée à ses collaborateurs que « *Frontex devait être transformée en pratique en une sorte d'organe des droits fondamentaux contrôlant ce que les États membres font à leurs frontières extérieures.* » Il conclut : « *C'est pourquoi j'ai pris hier la décision de démissionner car je ne peux pas rester pour mettre en œuvre ce qui n'est pas le mandat de l'Agence.* »

Comme pour prouver que le fruit est gâté de l'intérieur, dans l'attente de la nomination d'un nouveau patron de Frontex, les trois responsables chargés de l'intérim

ont écrit aux agents : « *Il n'y a pas de contradiction entre la protection de la sécurité des frontières extérieures de l'Union européenne et la protection des droits fondamentaux.* »

## UNE MINORITÉ D'EXTRÊME GAUCHE ACTIVE

Néanmoins derrière ce véritable coup d'État juridique mené par les pro-migrants, autre chose semble se profiler. Une procédure disciplinaire avait été engagée contre Leggeri, accusé de ne pas avoir fait respecter « *les droits fondamentaux* » de migrants. Elle a été suspendue sous prétexte qu'elle n'était plus nécessaire en raison de sa démission. Comme si on avait voulu le forcer à renoncer à ses fonctions.

Cette affaire n'est que la partie émergée d'une opération bien plus grave : le changement des règles de vie et des valeurs de nos sociétés par une minorité d'extrême gauche très active qui dissimule ses intentions derrière de prétendus bons sentiments. En matière de migration, on comprend que ces activistes ont leurs propres objectifs dont le plus évident est qu'ils veulent, sur notre sol, une proportion toujours grandissante de populations allogènes. Jusqu'où et pourquoi ?



Partie prenante avec l'Europe des sanctions infligées à la Russie, la France vient en outre de révéler qu'elle a livré des canons à l'Ukraine. Cela fait-il de notre pays un belligérant dans la guerre à l'Est ? Explications avec Xavier Moreau, homme d'affaires installé en Russie et animateur du blog *Stratpol*.

ENTRETIEN AVEC

**Xavier Moreau**

## Conflit ukrainien : la France en guerre ?

**Le 22 avril, dans un entretien accordé à un quotidien régional, la France a reconnu la livraison d'armes lourdes, des canons Caesar, à l'Ukraine. Cette annonce marque-t-elle une évolution de la position de notre pays ?**

Je dirais que cette reconnaissance est plus le signe d'une progression que d'une évolution. La France a toujours pris le parti de Kiev contre le Donbass, et donc contre la Russie, depuis le début de la guerre civile. C'était déjà le cas lors du Maidan (la révolution de 2014), puisque Laurent Fabius est un des principaux acteurs du succès de ce soulèvement, avec le ministre des Affaires étrangères polonais Szykowski, et Steinmeier, son homologue allemand. Ils ont obtenu la signature d'un accord de sortie de crise qui prévoyait des élections six mois plus tard mais, dès son retour à Paris, Laurent Fabius validera le coup d'État, piétinant donc l'accord. La France a également été complice de Kiev en refusant de faire pression pour faire appliquer les accords de Minsk comme prévu. Ensuite, elle a déjà livré du matériel qui peut être utilisé pour la guerre, des hélicoptères notamment. Enfin, la



Un canon Caesar, semblable à ceux livrés à l'Ukraine par la France.

gesticulation inutile d'Emmanuel Macron aux mois de janvier et de février, à Kiev et à Moscou, a joué un rôle très important dans la prise de décision par Vladimir Poutine de lancer les opérations. Le Président actuel suit dans ce domaine ce que son prédécesseur François Hollande avait initié. Ce qui me semble plus grave c'est que la livraison officielle d'armes lourdes fait de la France un pays cobelligérant.

**Faut-il attendre de véritables conséquences de notre changement de statut ?**

Je ne le pense pas. La France va livrer un nombre limité de canons Caesar, certainement moins de 10 (elle en a 76). Ensuite, nous avons livré des missiles Milan mais la technologie de guidage n'est pas optimale. L'Ukraine est déjà dotée d'un missile à guidage laser dont la portée est double. Nous sommes donc plus dans la symbolique que dans l'armement. L'Occident envoie un message à Kiev et aux Ukrainiens en disant : « *Battez-vous jusqu'au bout, nous vous soutenons.* »

**À Strasbourg, le 9 mai, Emmanuel Macron a déclaré que la paix ne se**

>>>

## >>> construira pas sur l'humiliation de la Russie. Pouvons-nous y voir une évolution du discours vers une posture moins belligérante ?

C'est possible. Je pense que la *blitzkrieg* économique que l'Occident prétendait mener contre la Russie a échoué. À court terme, les sanctions contre la Russie n'auront pas d'impact réel, à moyen terme elle a les moyens de rebondir et de les utiliser comme elle l'a fait en 2014 et 2015. Ensuite, la paix ne sera pas construite sur l'humiliation de la Russie simplement parce que, malgré les annonces triomphantes de Kiev, reprises sans aucune nuance par les médias occidentaux, c'est la Russie qui gagne la guerre en ce moment. C'est elle qui a annexé des territoires où désormais sa monnaie a cours (l'équivalent de deux fois la région Paca). Ces espaces ne reviendront jamais à l'Ukraine.

La Russie, quoi qu'il arrive, a déjà agrandi son territoire de quatre régions parmi les plus riches d'Ukraine. Elle va prendre l'accès à la mer. Donc l'humiliation risque de peser sur l'Otan qui s'est beaucoup investie dans cette guerre. Aucun des matériels sophistiqués livrés n'a su véritablement peser sur le déroulement du conflit.

### I Les intérêts économiques internationaux font-ils évoluer l'appréhension des conflits armés ?

Il y avait un polémiste, dans les années 1930, qui s'appelait Karl Kraus. Il disait : « *Les guerres commencent lorsque les hommes politiques mentent aux journalistes et croient ce qui est écrit dans les journaux.* » C'est exactement ce à quoi nous avons assisté. Les analystes ont sous-estimé l'armée russe et l'économie russe ainsi que son poids dans l'économie mondiale. Tout le monde partait du raisonnement que la Russie, ne représentant que 3 % des échanges mondiaux, n'était pas si importante. Mais 3 %, c'est loin d'être négligeable surtout quand ce pays a de grandes réserves d'or, se hausse parmi les plus importants pays extracteurs de pétrole et de gaz et est irremplaçable dans la production d'engrais, d'uranium, etc. Seule la Russie semble être en mesure de limiter la crise alimentaire qui vient. Il est dramatique de voir que les politiques occidentaux ont cru les bobards qu'ils servaient à leurs peuples ainsi que ceux des *lobbies* atlantistes.

### I Le Pape tend la main à Vladimir Poutine, il est même allé jusqu'à évoquer « les aboiements » de l'Otan à la porte de la Russie comme potentielles causes du conflit. Pourrait-il jouer un rôle dans la recherche d'une solution pour la paix ?

Le Pape se situe dans le rôle historique du Vatican. Vous vous souvenez des tentatives de paix menées par Rome pendant la Première Guerre mondiale. Depuis la rencontre de Cuba, en 2016, entre le patriarche de l'Église orthodoxe russe Kirill et le pape François, les relations sont plutôt bonnes entre l'Église catholique romaine et l'Église orthodoxe. Une visite du Pape en Russie serait même en cours d'organisation. Je pense que c'est ici la voie de la raison. C'est la position d'équilibre attendue du Vatican et sur laquelle la France aurait pu se distinguer. ◆

PROPOS RECUEILLIS PAR ODON DE CACQUERAY

## La Chronique de FRANÇOIS FOUCART

### LES TROIS VŒUX

Je viens de relire les mémoires du Père Bruckberger. Ce nom n'est plus familier qu'aux plus de 60 ans, pourtant il fut célèbre. Dominicain, il fut écrivain à succès, cinéaste (*Dialogue des Carmélites*), mais aussi combattant valeureux de 1940 aussi bien que résistant (un vrai, pas ceux de juin 1944), grand ami de Darnand puis son adversaire politique (mais il l'assista au poteau), enfin farouchement gaulliste. Ajoutons qu'il fut chroniqueur religieux à *L'Aurore*, attaquant furieusement l'épiscopat pour son soutien au Concile qu'il considérait comme la démolition de l'Église. Pour conclure, il reconnaissait lui-même que, bien qu'il n'eût vécu que pour la vénération de Jésus-Christ, il n'avait pour autant pas respecté les trois vœux des religieux (que ne prononcent pas les prêtres diocésains) : pauvreté, chasteté, obéissance... Et pourtant, ce fut un homme de qualité...

Pauvreté : l'idéal, disait-il, est de faire vœu de pauvreté dans un ordre riche... Certes, les dominicains ne sont pas à plaindre, mais aucun prêtre chez nous, fût-il curé de campagne ou bien d'une grosse paroisse parisienne, ne mène une vie de nanti. Bruckberger toucha de confortables droits d'auteur, il reçut en cadeau une voiture neuve mais disait : « *En ce moment, je n'ai pas de quoi faire le plein.* »

Chasteté. Alors là, notre moine reconnaissait sa faute. Il eut des années une maîtresse, Barbara. La chasteté masculine est difficile à observer et il y a bien des chutes... Trois remèdes : un style de vie ouvert et sain, sublimer l'instinct pour une tout autre vision de sa vie, et puis l'âge vient...

Obéissance : ce fut le plus difficile ! Et il est vrai qu'obéir toute sa vie à un ordre que l'on trouve stupide ou à un supérieur médiocre doit être infernal. Bruckberger désobéit beaucoup, il resta pourtant soumis à l'Ordre où il passa sa vie... ◆



À l'heure où nous bouclons, nous apprenons l'arrestation du cardinal Joseph Zen, en Chine, puis sa libération sous caution. Nous reviendrons sur cet événement dans notre prochain numéro.

# « LA VOIE ROMAINE » EST ARRIVÉE À ROME

HENRI D'ANSELME

En marge de l'audience générale accordée par le Pape le 4 mai 2022, les mères de prêtres pèlerines de « La Voie Romaine » (cf. *L'H.N.* n°1749) ont pu lui remettre directement plus de 2 500 lettres de fidèles signifiant leur attachement à la messe sous sa forme extraordinaire. Après deux mois de marche et plus de 1 500 kilomètres parcourus, elles se disent touchées par la bienveillance du Pape, apparemment au courant de leur démarche. Cependant, seulement l'une d'entre elles a pu directement adresser un mot au Saint-Père, et lui remettre les lettres de supplication, traduites en espagnol.

« Merci, je sais qui vous êtes. » (pape François à une mère pèlerine)

a pu s'adresser directement au Saint-Père : « *Nous vous apportons des milliers de lettres, expression de la souffrance de catholiques après la publication du motu proprio Traditionis Custodes. Nous vous supplions pour que nos fils prêtres, qui sont aussi vos fils, puissent célébrer la messe tridentine pour l'unité et pour l'amour de l'Église. Nous vous remercions de nous accueillir comme vous auriez accueilli votre mère.* »

Un peu déçues de ne pas avoir pu échanger plus longtemps avec le chef de l'Église, comme elles le sollicitent depuis si longtemps, les pèlerines ont tout de même été réconfortées par les signes particuliers d'attention à leur égard. Sur

la place Saint-Pierre, le pape François s'est arrêté afin de bénir deux de leurs enfants, et les a remerciées publiquement de leur venue à Rome.

## UN PÈLERINAGE POUR L'UNITÉ DE L'ÉGLISE

« *Maintenant, à la grâce de Dieu ! Je ne sais pas ce qui va se passer mais il m'a écouté, et il m'a dit : "merci je sais qui vous êtes" »*, conclut Diane Sévillia. Les mères de prêtres repartent en France le cœur rempli d'espérance. La mission a été menée à bien : venues du monde entier, des milliers de lettres de témoignage et de supplication ont été remises directement au Pape. Convaincues que l'environnement de la messe dite « traditionnelle » est sain et porteur pour l'Église, les pèlerines de « La Voie Romaine » vont continuer de prier pour son unité. ♦

## UNE SUPPLIQUE DE CŒURS DE MÈRES

Depuis la publication du motu proprio *Traditionis Custodes* le 16 juillet 2021, beaucoup de fidèles et de prêtres se disent meurtris par les restrictions imposées à la célébration de la messe selon le rit tridentin. Censées éviter que la différence liturgique ne soit un rejet du concile Vatican II, ces décisions sont en réalité perçues par beaucoup comme une incompréhension de ce qu'est cette liturgie et de ceux qu'elle regroupe. L'association « La Voie Romaine » s'est donc fixé comme objectif de porter au Pape la voix de mères de prêtres qui ont librement décidé de s'unir au Christ et à son Église par le biais de la liturgie traditionnelle. À l'issue de l'audience, Diane Sévillia, mère d'un prêtre de la Fraternité sacerdotale Saint-Pierre,

## PÉPITES DE L'ACTU

### ■ L'abbaye Notre-Dame-des-Neiges a trouvé reprenneur

L'abbaye Notre-Dame-des-Neiges, située sur la commune de Saint-Laurent-les-Bains (07), sera reprise par les sœurs cisterciennes de Boulaur, dans le Gers. Les moines trappistes, actuels occupants des lieux, avaient annoncé souhaiter quitter l'abbaye en raison de leur trop petit nombre pour prendre soin des bâtiments. Huit des 32 sœurs habiteront les lieux dès le mois de décembre prochain, avec l'ambition de continuer les travaux entrepris par les frères trappistes mais également de développer la communauté.

### ■ Grand Prix catholique de littérature

L'« Association des Écrivains catholiques » a remis, le 4 mai dernier, son Grand Prix à Claude Pérez, pour son livre *Paul Claudel – « Je suis le contradictoire »*. Cette biographie, publiée au Cerf en 2021, nous fait entrer dans l'intimité de ce grand écrivain, serviteur de la France, catholique confronté à ses difficultés. L'association vise à réunir des écrivains désireux de participer à la mission de l'Église, en contribuant à la vie sociale et culturelle, ainsi qu'à la promotion de la langue française.

### ■ Vers une restriction de l'avortement aux États-Unis ?

Le 3 mai dernier, le média américain *Politico* révélait la fuite d'un document de la Cour suprême des États-Unis qui annulerait l'arrêt *Roe v. Wade*. Celui-ci fixe le cadre légal de l'accès à l'avortement au niveau fédéral. Si cette annulation est confirmée, les États-Unis reviendraient à la situation d'avant 1973, où chaque État avait compétence pour interdire ou autoriser l'avortement. Cette décision suit le virage conservateur pris par la Cour suprême des États-Unis, composée de neuf juges, après les trois nominations faites par Donald Trump lors de son mandat. (cf. l'analyse de Thibaud Collin en p. 36-37)



L'œil de Miège

## Le mariage et la famille à la croisée des chemins (II)

ABBÉ RALPH WEIMANN

Docteur en théologie et bioéthique

Après avoir constaté dans un premier volet (cf. *L'HN* n° 1759) que, face à la culture de mort qui domine les sociétés postchrétiennes, la vision biblique de l'homme présente « l'ordre de la Création », l'abbé Ralph Weimann, professeur à l'*Angelicum*, auteur du récent *Guide pour les chrétiens désorientés\**, rappelle que le mariage et la famille sont un fondement indispensable et vital pour l'État et la société.

Nous sommes en présence d'un paradoxe : l'écologie et, par conséquent, la protection de l'environnement sont sur toutes les lèvres, comme l'ont confirmé les propos précités du président français Emmanuel Macron (cf. *L'HN* n° 1759). Elles sont explicitement considérées comme une priorité et d'énormes subventions leur sont consenties, y compris dans le contexte actuel d'une crise économique et sociale sans précédent, marquée par une inflation qui en constitue l'un des symptômes. Et pourtant, on ne veut absolument pas entendre parler de l'ordre de la Création. Celui qui s'en réclame se voit reprocher son « biologisme » : il défendrait des idées frappées d'obsolescence depuis longtemps. On peut même constater avec effarement que des personnes toujours moins nombreuses sont susceptibles de pointer du

doigt les divergences et les contradictions qui résultent de la négation de l'ordre de la Création. Et c'est ainsi que la société s'éloigne toujours plus de ses véritables fondements.

Étant donné que l'orgueil démesuré de l'homme ne cesse de croître, la faisabilité

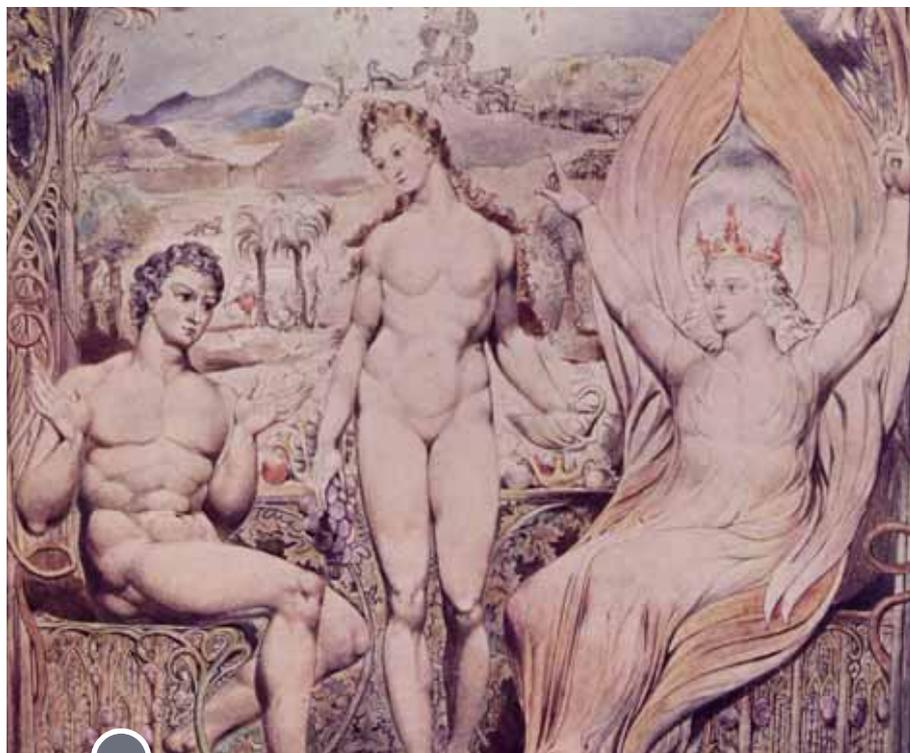
et l'efficience prennent le pas sur la Création, si bien que même le mariage et la famille sont passés au crible d'une redéfinition. La philosophie de Frédéric Nietzsche (1) vient spontanément à l'esprit de l'observateur attentif à cette évolution. Sa critique acerbe de la morale était marquée par ce slogan : il est nécessaire de « réévaluer toutes les valeurs ». Nietzsche avait développé cette thèse en lien avec la théorie de la volonté de puissance, qui devenait désormais la force motrice essentielle de l'agir et détruisait (ou « réévaluait » selon lui) toutes les valeurs existantes, en se hissant elle-même au rang de valeur suprême. Une telle tendance est actuellement clairement perceptible dans le monde politique et, plus généralement, dans l'ensemble de la société. Les justifications rationnelles sont reléguées à l'arrière-plan, et les arguments solides en vue du bien commun – autant pour l'État que pour la société – ne sont plus évoqués, mais on préfère formuler de nouvelles exigences de faisabilité, dont le seul fondement semble bien être la volonté de puissance. Même si un regard sur l'histoire – en particulier sur le siècle passé – montre le résultat délétère et même tragique d'un tel orgueil, l'ouverture de la boîte de Pandore demeure toujours une tentation séduisante. La promesse « vous serez comme Dieu » (Gn 3, 5) exerce toujours une grande fascination, surtout sur les puissants de ce monde et les protagonistes de l'efficience sans mesure.

### LA CROISÉE DES CHEMINS

Le thème du mariage et de la famille revient régulièrement sur le devant de la scène. Pourtant, la société et le monde politique semblent avoir perdu depuis longtemps la compréhension de ce que sont le mariage et la famille et les raisons pour lesquelles ils sont si importants pour la société, et bien sûr aussi >>>

La volonté de puissance théorisée par Frédéric Nietzsche est à la base du renversement contemporain des fondements de la société que sont le mariage et la famille.





Adam et Ève dans le Paradis terrestre avec l'archange Raphaël. Le refus de l'ordre de la Création mène au chaos.

>>> pour l'Église. Le mariage et la famille ne sont pas une forme de vie liée à une époque ou à une culture particulières, qui pourrait être modifiée et redéfinie à volonté, mais plutôt le fondement indispensable et vital sans lequel ni l'État ni la société ne peuvent subsister à long terme, et c'est pourquoi la famille est également d'une grande importance pour l'Église.

## UNE IMPASSE

Dans l'Église, beaucoup ont tenté et tentent encore de ne pas perdre le « contact » avec le monde pour sortir de cette impasse. Mais le problème insoluble, que l'on peut qualifier de quadrature du cercle, consistant à rechercher un compromis entre les deux ordres précités, celui de la Création et celui de la toute-puissance de l'homme-dieu, a abouti à un échec. En effet, même si, pendant quelques années et même quelques décennies, certains ont pu penser qu'il était possible de faire le grand écart entre les deux approches que nous avons décrites, les conséquences qui en résultent ap-

paraissent de plus en plus clairement. La protection du mariage et de la famille, au sens chrétien de ces deux termes, est gravement compromise.

**Le mariage et la famille, qui sont redéfinis selon les principes de la faisabilité et de l'efficacité, sont déterminés par la volonté d'imposer le pouvoir de l'homme sur la vie.**

Puisque l'objectif est de « réévaluer toutes les valeurs », ces deux institutions qui constituent l'ordre naturel de la Création ne sont plus considérées comme les cellules fondamentales de la société, mais comme des cellules cancéreuses qu'il faut adapter aux nouvelles réalités de la vie (2). On va toujours plus loin dans la volonté nietz-

schéenne de la toute-puissance de l'homme... Citons notamment, à titre d'exemples, la possibilité de la maternité de substitution ou gestation pour autrui et l'incitation à la propagande en faveur de l'avortement. Ainsi, le mariage et la famille, qui sont redéfinis selon les principes de la faisabilité et de l'efficacité, sont déterminés par la volonté d'imposer le pouvoir de l'homme sur la vie. Dans cette situation si difficile, l'Église catholique a le devoir d'élever la voix pour attirer l'attention de nos contemporains sur le fait que s'ils persistent à marcher sur le chemin de la vie sans aucune référence à Dieu, cela les mènera inéluctablement de l'erreur au chaos. Ils sont donc à la croisée des chemins.

## ACCEPTER L'ORDRE DE LA CRÉATION ET DU CRÉATEUR

En conclusion, ce n'est pas la faisabilité ni l'efficacité qui sauvent, mais la reconnaissance et l'acceptation de l'ordre de la Création et du Créateur, qui ouvrent à la compréhension authentique du mariage et de la famille. Dans sa *Lettre aux familles* de 1994, le pape saint Jean-Paul II écrivait : « *Le "grand mystère", le sacrement de l'amour et de la vie, qui a son commencement dans la Création et dans la Rédemption et dont est garant le Christ-Époux, a perdu dans la mentalité moderne ses plus profondes racines. Il est menacé en nous et autour de nous. Puisse l'Année de la Famille, célébrée dans l'Église, devenir pour les époux une occasion propice pour le redécouvrir et pour le réaffirmer avec force, avec courage et avec enthousiasme !* » (3). ♦

\* *Guide pour les chrétiens désorientés*, DMM, 120 p., 9,50 €.

1. Frédéric Nietzsche (1844-1900) est le philosophe allemand de la volonté de puissance, conçue comme création et plénitude vitale. L'énoncé nietzschéen « Dieu est mort » contraint l'homme à être le créateur, ici et maintenant, et même son propre créateur, d'où le thème du « surhomme » victorieux du temps et de l'espace.

2. Cf. l'article de Reinhard Müller, *Wider das Leben* (Contre la vie) dans le journal allemand *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, du 3 janvier 2022. Cf. le site Internet de ce journal : faz.net

3. Jean-Paul II, *Lettre aux familles à l'occasion de l'Année de la Famille* (1994), du 2 février 1994, n. 19.



## BÉATIFICATION

# PAULINE JARICOT : LAÏQUE ET BIENHEUREUSE

Elles sont toujours impressionnantes ces vies de saints qui ont accepté de prendre part aux souffrances du Christ lors de leur passage sur terre. Pauline Jaricot ne fait pas exception et sa béatification le 22 mai décrétée par le pape François est un encouragement à suivre cette femme dans le renoncement à soi, pour les autres. Sa naissance en 1799, dans une famille fortunée tirant son aisance du commerce de la soie, ne prédisposait par cette Lyonnaise à une vie de souffrance. Cependant, le contexte révolutionnaire et son lot de persécutions, d'attaques contre la religion, de déchristianisation, ont forgé le caractère de Pauline Jaricot et lui ont permis de bénéficier de la formation des sociétés de résistance qui offrirent des anticorps au venin des Lumières. Très jeune, après une guérison spectaculaire favorisée par la fréquentation des sacrements, la jeune femme comprend qu'elle doit se donner

aux autres. Pourtant elle ne perçoit pas d'appel à la vie religieuse. Ce sera donc dans le laïcat que Pauline Jaricot s'engagera. D'abord auprès des pauvres qui l'entourent, puis au service des missionnaires, particulièrement par l'œuvre de la Propagation de la Foi, les initiatives lancées par cette fidèle catholique font des merveilles. Bien que par sa prière et son dévouement elle ait occupé une place importante dans la restauration des missions religieuses, Pauline Jaricot n'en tire aucune gloire. Elle accepte que toutes ses intuitions ne puissent pas être menées à leur terme, parfois du fait de la méchanceté d'hommes d'Église. De son vivant, sa solitude et son dénuement seront ses seules récompenses. Du Ciel, Pauline continue de faire du bien sur la terre, en témoigne la famille Tran qui a vu la petite Mayline miraculeusement sauvée par son intercession, ce qui permet sa béatification. ◆



**AVEC :**  
**ANNE BERNET**  
**ÉTIENNE SOMMERY**  
**STÉPHEN VALLET**

# DE CROIX EN CROIX, LA VOCATION RÉPARATRICE DE PAULINE JARICOT

Les souffrances accompagnant d'apparentes réussites furent nombreuses dans la vie de la bienheureuse. Alors que ses initiatives connaissaient pour la plupart de fulgurants développements, Pauline Jaricot n'en reçut en général que vexations et ennuis, marques de la forme particulière de l'héroïcité de ses vertus.

## ANNE BERNET

Les vocations mystiques de réparateurs et d'expiateurs sont par essence douloureuses. Accepter librement de s'associer aux souffrances du Sauveur se paie. Lorsque, aux Rameaux 1817, le Christ, dans une locution intérieure, demande à Pauline Jaricot, âgée de 18 ans : « *Veux-tu souffrir et mourir avec moi ?* », la jeune fille ne mesure sans doute pas à quoi elle s'engage par son oui. Elle aura loisir, jusqu'à sa mort, de le comprendre. Le plus important reste cependant que cette âme anéantie en Dieu, crucifiée au monde et par le monde, se révélera un tel exemple de laïc engagé que l'on en oublie son étonnante dimension intérieure.

## UN CONTEXTE POLITIQUE ET RELIGIEUX PARTICULIER

Il est impossible de rien comprendre à la vie de Pauline Jaricot si on ne la replace pas dans son contexte politique et religieux. Née à Lyon le 22 juillet 1799, dans une riche et pieuse famille de soyeux catholiques, elle grandit dans un milieu marqué par le drame révolutionnaire. La persécution religieuse, l'interdiction du culte, les martyres, les massacres, le déferlement de haine anticatholique y relèvent, certes, d'un complot satanique contre l'Église, la France, la monarchie, mais aussi d'un châtement mérité permis par Dieu afin de punir une nation oublieuse de ses devoirs, à la foi



L'un des rares portraits de Pauline Jaricot (1799-1862).

attiédie, gangrenée par l'esprit des Lumières et bientôt apostate. Aucun relèvement ne sera possible sans une volonté forte d'expiation des péchés de la fin de l'Ancien Régime, des crimes et des profanations révolutionnaires. Ramener les Français à la foi exige efforts, pénitences, sacrifices. C'est dans cet esprit de réparation que naissent diverses associations mêlant engagement contre-révolutionnaire, action politique plus ou moins clandestine et authentique ferveur expiatoire. Les Chevaliers de

la Foi de Matthieu de Montmorency et Ferdinand Bertier de Sauvigny, la plus active, donnera naissance sous la Restauration à la Congrégation (cf. article p. 25), à laquelle les républicains prêteront, pour la combattre, une influence fantasmatique. L'enfance et la jeunesse de Pauline Jaricot baignent dans ce climat, occulté à tort aujourd'hui, car son influence fut déterminante.

## L'INFLUENCE DÉCISIVE ET GRANDISSANTE DU LAÏCAT

Ces mouvements de reconquête spirituelle, politique et sociale, en marge d'une Église concordataire méfiante vis-à-vis de ces activistes susceptibles de lui causer des ennuis avec le pouvoir, s'ils s'appuient sur des prêtres de confiance, souvent marginalisés, à l'instar des Missionnaires de la Foi, sont, conséquence de la récente persécution, avant tout issus du laïc et dirigés par lui ; sans quoi, Pauline ne s'y taillerait pas le rôle qui sera le sien. Ces réseaux, nés dans la clandestinité, en conservent les habitudes au point d'être comparés à une « franc-maçonnerie catholique ». Si ce choix du secret interdit d'en bien percevoir l'importance réelle, il est certain, néanmoins, qu'ils forment en France des chaînes de solidarité dépassant les clivages sociaux et très efficaces dans le soutien apporté en tous domaines à leurs membres ; >>>

>>> Pauline en profitera, mais subira aussi le contrecoup des haines et jalousies entourant la Congrégation, même après sa disparition officielle en juillet 1830. Ses réussites et difficultés seront ainsi liées à ce terreau d'origine. À cet aspect social s'ajoute, ce n'est pas moins important, cet esprit de dévotion réparatrice au cœur des pratiques du mouvement et dont elle sera pénétrée. Typique d'un état d'esprit postrévolutionnaire, ce « dolorisme » apparaîtra en porte-à-faux avec les nouvelles préoccupations de l'époque et la tentation de réconcilier l'Église avec le monde né de 1789. Ainsi, les croix, trop réelles, de Mlle Jaricot, s'enracineront-elles aussi dans les partis pris et les choix politiques de son temps.

D'autres épreuves, physiques, familiales, intimes, viennent encore noircir le tableau et l'écartier de la vie normale à laquelle cette jeune fille séduisante,



Pauline Jaricot a appelé la maison qu'elle acquit sur la colline de Fourvière la Maison de Lorette, en souvenir de celle située en Italie.

”  
**Il faut des mois à Pauline pour accepter de se confesser et communier, démarche qui amorce une convalescence spectaculaire, l'acceptation de ses infirmités, le choix du célibat.**

riche, mondaine, attirée par le mariage, aspirait. À l'automne 1814, Pauline tombe malade : chorée, atteinte du système nerveux central alors incurable, ou conséquences neurologiques d'une chute ? On ne sait mais elle ne peut plus s'exprimer ni contrôler ses mouvements, au point que beaucoup la croient intellectuellement diminuée. En novembre 1814, sa mère meurt, la laissant dans un désarroi affectif

d'autant plus cruel qu'elle doit renoncer au jeune homme dont elle était amoureuse.

#### SE DONNER TOUTE À DIEU

S'en remettre à Dieu ? Elle y répugne, devinant que la volonté divine ira à l'encontre de la sienne... Il lui faut des mois pour accepter de se confesser et communier, démarche qui amorce une convalescence spectaculaire, l'acceptation de ses infirmités, le choix du célibat. Sa rencontre, en 1816, avec un vicaire de Saint-Nizier, l'abbé Wurtz, qui devient son directeur de conscience, la fait entrer dans sa vocation, en marge là encore : se donner toute à Dieu dans l'état laïc et non en religion, se consacrer à l'apostolat des « filles pauvres » et des ouvrières auxquelles elle s'identifie jusqu'à prendre, indifférente aux moqueries, leur vêtue. Elle ne porte plus, noires ou violettes, que des tenues de son propre aveu « ignominieuses et ridicules », sa manière de dépouiller le vieil homme, d'expier sa coquetterie

passée. En 1817, elle adhère à la branche féminine de la Congrégation.

Elle voudrait se donner à l'action caritative, pour laquelle elle est faite. L'abbé Wurtz veut lui imposer une vie retirée, contemplative ; elle ne lui obéit qu'à moitié, partagée entre le soin des pauvres et des malades, la prière, ponctuée de locutions intérieures et de révélations, la Congrégation où, par son sens pratique, elle joue un rôle déterminant en ayant l'idée, qui donnera naissance à l'œuvre de la Propagation de la foi, d'aider les Missions étrangères en rassemblant des dizaines de

gens prêts à donner chacun chaque semaine un sou pour l'évangélisation. Initiative géniale aussitôt confisquée par les messieurs de la Congrégation, prompts à s'en attribuer le mérite. Ce sera une autre croix, constante, de Pauline : se voir systématiquement dépouillée de ses entreprises quand le succès est au rendez-vous, et, au contraire, être rendue responsable de l'échec de projets sabordés par d'autres... Là encore, les réactions de certains ecclésiastiques sont éclairantes : l'on s'acharnera sur « la Jaricot » parce que les initiatives de cette laïque dérangent. En ce domaine, pour elle, le pire est à venir.

#### OBÉISSANCE

Qu'à cela ne tienne ! Obéissant à l'abbé Wurtz, elle se retire sans rien revendiquer et, de 1822 à 1826, se voue à la contemplation et à l'écriture de carnets relatant ses expériences mystiques qu'obscurcit hélas un manque de discernement croissant de son directeur de conscience, lui-même sous la coupe de prétendues inspirées, et qui veut faire de Pauline, déconcertée, la secrétaire de l'une d'entre elles, habile à l'éloigner de ses proches. « Notre-Seigneur, >>>

>>> *pour soumettre ma volonté à la sienne, se plaît singulièrement à me contrarier en tout* », écrit-elle. « *Parce qu'elle fait trop de bruit* », un confesseur lui intime d'entrer au couvent et de s'y faire oublier, ce qui va contre sa vocation. Elle subit encore le contrecoup de l'interdit frappant l'abbé Wurtz dont les prises de position irritent l'archevêché. Lorsque celui-ci meurt, chez les Jaricot, le 1<sup>er</sup> octobre 1826, soigné par Pauline, il lui laisse cette feuille de route : « *À vous, pauvre chère enfant, je laisse Jésus-Christ, la Sainte Église, les âmes à servir, à aimer et l'humilité à pratiquer.* » Délivrée de cette tutelle chérie mais pesante, Pauline va renouer avec son œuvre. Toujours dans la même optique de reconquête post-révolutionnaire des

âmes, Mlle Jaricot lance « les Bons Livres », entreprise de diffusion d'ouvrages de piété vendus à très bas prix pour contrecarrer la littérature anticléricale, puis crée le Rosaire vivant, dont les associés s'engagent à méditer chaque jour une dizaine de chapelet pour « *panser les plaies de la société* ». Son sens de l'organisation et ses re- >>>

## PAULINE EN QUELQUES DATES

- 22 juillet 1799** : Naissance de Pauline Jaricot à Lyon, cinquième enfant de la famille.  
**16 avril 1812** : Première communion et confirmation.  
**Carême 1816** : « Conversion » en l'église Saint-Nizier.  
**Noël 1816** : Vœu de chasteté.  
**1819** : Intuition de l'œuvre de la Propagation de la Foi qui sera créée officiellement le 3 mai 1822.  
**2 février 1832** : Approbation solennelle du Rosaire vivant.  
**1833** : Installation dans la Maison de Lorette.  
**1835** : Voyage à Rome et guérison à la suite des prières faites à sainte Philomène.  
**9 janvier 1862** : Mort de Pauline, dans le dénuement, dans sa Maison de Lorette.  
**1963** : Jean XXIII la déclare vénérable. Sa fête est fixée au 9 janvier.  
**22 mai 2022** : Béatification.

## PAULINE JARICOT, MARIE ET LE ROSAIRE VIVANT

Conséquence de l'emprise janséniste sur une partie de l'Église française à la fin du XVII<sup>e</sup> et surtout au XVIII<sup>e</sup> siècle, puis des ricanements des philosophes des Lumières, la dévotion mariale s'est largement perdue en France et avec elle la pratique du rosaire. L'une et l'autre ne survivent ou presque que dans les régions de l'Ouest solidement reprises en main par le Père de Montfort et dans quelques cénacles de dévotion proches de la famille royale. Elles s'y doublent d'une dévotion croissante au Sacré Cœur et au Cœur Immaculé de Marie. C'est naturellement que le chapelet à gros grains ira rejoindre l'insigne « cordicole » à la boutonnière des combattants de la Vendée militaire et deviendra signe de ralliement contre-révolutionnaire.

### LE POUVOIR DE MARIE FACE AU MAL

Reste que cette dimension politique rejoint une réalité essentielle : face au déchaînement du Mal, seule la Vierge, la Femme de l'Apocalypse forte « *comme une armée rangée en bataille* », a le pouvoir d'écraser les légions infernales. C'est dans cette conviction que, avant même la fin de la Terreur et de la persécution religieuse, des confréries clandestines du Rosaire se créent en France. Le mouvement s'accélère avec la Restauration et Pauline Jaricot s'affilie ainsi, le 2 décembre 1817, sur le conseil de son frère Philéas, à celle qui vient de se fonder sur la paroisse Saint-Pierre de Lyon.

Bien que sa mère ait tôt tenté de lui inculquer sa piété mariale, Pauline n'y a pris goût que tardivement, lors de sa douloureuse conversion, remettant le soin à

Notre-Dame de présenter ses vœux au Christ, qu'elle appelle son « divin époux », à sa place. Dès lors, Pauline récite entièrement le rosaire chaque jour. Lucide, elle comprend cependant qu'il est impossible d'en demander autant à la plupart des gens, faute de temps, et d'envie. Elle estime pourtant qu'il n'existe pas de meilleur moyen de fléchir « *le courroux céleste* » que le rosaire, et le rosaire vivant, « *si l'on ne voulait pas voir la nation périr* ». Faute d'âmes prêtes à assurer seules chaque jour un rosaire complet, elle a l'idée de faire dire ce rosaire non par une mais par quinze personnes de bonne volonté qui, disant chacune une dizaine méditée, parviennent finalement au même résultat. Plus il y aura d'adhérents, plus il y aura de rosaires récités chaque jour. Les mystères sont distribués chaque mois par tirage au sort. Pauline commente : « *C'était quelque chose d'obtenir que des gens qui ne savent pas ce que c'est que de méditer, voulussent consentir à se représenter pendant l'espace du temps nécessaire pour dire un Pater, dix Ave et un Gloria Patri, un des mystères du divin Rédempteur et de sa sainte Mère.* » Autre idée ingénieuse : chaque adhérent s'engage à en gagner cinq autres, et ainsi de suite, ce qui assurera vite un large recrutement. Une réunion mensuelle resserre les liens de charité mutuelle et rappelle les buts de l'association : la conversion des pécheurs, en priorité des agonisants, la conservation de la foi en France et l'exaltation de l'Église. Une modeste participation financière est réclamée. Des manuels de la confrérie, des images, des médailles, des chapelets sont vendus ou distribués. Forte de la bénédiction de Grégoire XVI, malgré les méfiances primitives, l'œuvre est bientôt présente dans le monde entier. Pauline s'en fera, payant de sa personne et de son argent, l'ardente et constante propagatrice. **A.B. ♦**

>>> lations donnent à l'œuvre un essor prodigieux (voir encadré p. 20) et à sa fondatrice, reçue par Grégoire XVI, une renommée internationale.

Mais, comme il ne faut pas qu'elle descende de « *la croix ardente* » où elle a accepté d'être clouée avec le Bien-Aimé, Pauline paie ce succès au prix fort. Elle perd sa sœur Laurette en 1829, puis son frère prêtre, Philéas, depuis leur enfance son confident le plus proche, en 1830. Ce dernier deuil la crucifie : « *Pourquoi suis-je seule, ô mon Dieu ? Seule quand, soit pour vivre soit pour mourir, j'ai un si grand besoin d'être soutenue !* » Seule, humainement, elle le sera de plus en plus puisque son père, sénile, ne lui est d'aucun secours. Il meurt en 1834.

#### LA MALADIE

Effet de ces chagrins, et poursuite de sa mission de consolatrice, elle retombe malade. S'agit-il de payer les grâces nécessaires aux œuvres auxquelles elle

”  
**Comme d'autres catholiques, Mlle Jaricot mesure les ravages de la révolution industrielle dans les quartiers pauvres.**

s'attache alors, reprenant la mission de Philéas à travers la fondation d'une congrégation de religieuses hospitalières ? Une première guérison, en 1831, après une neuvaine à Notre-Dame de Fourvière, est suivie d'une maladie cardiaque en 1834. Les médecins jugent Pauline perdue, alors, usant ses dernières forces, elle décide de partir pour l'Italie prier sur la tombe de sainte Philomène à Mugnano. Le 10 août 1835, alors qu'on la croit sur le point d'expirer, Pauline y guérit



La chambre où mourut Pauline Jaricot dans sa Maison de Lorette, sur la colline de Fourvière.

de façon spectaculaire, miracle qui aboutit, au terme d'un séjour d'un an de la miraculée à Rome, à l'autorisation du culte de la jeune martyre en janvier 1837.

La haute protection de Grégoire XVI, qui n'est pas loin de tenir Mlle Jaricot pour une sainte, fait désormais de celle-ci une personnalité catholique en vue. L'on pourrait croire que ses souffrances et ses malheurs touchent à leur terme ; il n'en est rien. Derrière la femme d'action à qui tout paraît réussir, demeure l'âme consolatrice dont la vraie vocation est de souffrir. Tous les efforts que Pauline va déployer avec générosité dans les années 1840 en faveur du prolétariat qu'elle veut, depuis son adolescence, ramener au Christ, aboutiront en fait à créer un piège qui la broiera lentement.

#### POUR AIDER LES PLUS PAUVRES... MAIS ENTRE LES MAINS D'ESCROCS

Comme d'autres catholiques, Mlle Jaricot mesure les ravages de la révolution industrielle dans les quartiers pauvres, ravages aggravés par la déchristianisation. Contre la déshumanisation de la classe ouvrière victime du capitalisme, des répressions de toute contestation, dont elle a constaté, bouleversée, les résultats lors de la révolte des canuts lyonnais en 1834, elle voit dans un projet d'usine chrétienne un remède matériel et spirituel qui fournirait du travail aux chômeurs, et surtout aux chômeuses, plus exposées, en même temps qu'un cadre de vie catholique : temps de

travail encadré, repos dominical, soins assurés, écoles, formation professionnelle, assistance aux vieillards. De nombreux petits souscripteurs, confiants dans la réputation de Pauline, participent au projet mais celle-ci a le tort de faire confiance à deux escrocs qui, d'emblée, préparent une faillite frauduleuse. Dès 1846, accusée de complicité, d'imprudences, de sottise, écrasée de procès et de dettes qu'elle tient à rembourser quand elle pourrait légalement s'en exonérer, Mlle Jaricot entame un calvaire d'autant plus pénible que ses croix lui ont été taillées sur mesure par des « amis de Dieu », persuadés d'agir dans l'intérêt de l'Église en s'acharnant sur elle. Ces bonnes âmes tentent de la dépouiller du peu qui lui reste, s'acharnent à la priver des aides et secours auxquels elle pourrait prétendre, réduisent à rien le bien qu'elle a fait.

Rongée par sa maladie cardiaque, réduite à la misérable pension des indigents de la ville de Lyon, Pauline Jaricot meurt le 9 janvier 1862.

Sur un papier cousu dans son scapulaire, on lira ces mots qui résument toute son adhésion à sa mission de souffrance : « *Mon espérance est en Jésus, mon seul trésor est la Croix. La part qui m'est échue est excellente et mon héritage très précieux !* »

◆  
**Anne Bernet**

# LE RENOUVEAU DES MISSIONS ÉTRANGÈRES DE PARIS AU XIX<sup>E</sup> SIÈCLE

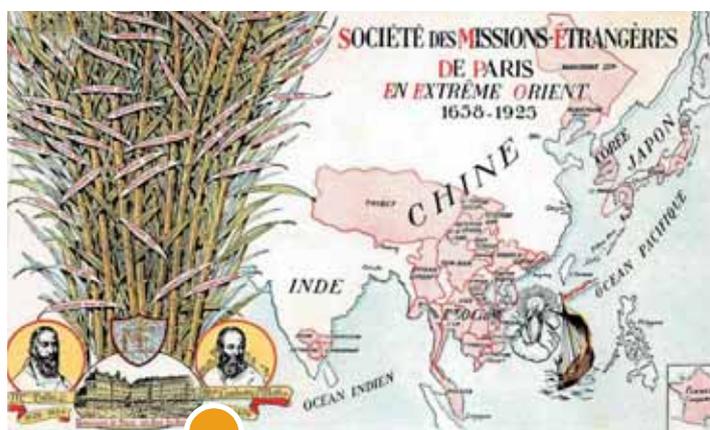
Si les missionnaires français ont formé à une époque le gros des troupes de l'évangélisation du monde, ce n'est pas un hasard. Sur les ruines laissées par la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et la Révolution, allaient fleurir de nombreuses initiatives et fondations nouvelles auxquelles l'idée géniale de la bienheureuse lyonnaise allait fournir le « nerf de la guerre ».

## ÉTIENNE SOMMERY

L'œuvre de la Propagation de la Foi initiée par Pauline Jaricot a joué un rôle important dans le développement florissant des missions au XIX<sup>e</sup> siècle. Le mouvement d'évangélisation des nouvelles contrées découvertes à l'époque moderne avait subi un impressionnant déclin dans le dernier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle, à la suite de la suppression de la Compagnie de Jésus (1773), qui jouait jusqu'alors un rôle clé dans la dynamique missionnaire de l'Église, et des événements de la Révolution française, dont pâtit notamment la société des Missions étrangères de Paris (MEP).

### UN NOUVEAU PRINTEMPS POUR LES MISSIONS

Les tensions entre Rome et la France au cours de la Révolution et de l'Empire avaient considérablement freiné l'œuvre missionnaire encouragée par le Saint-Siège. La Congrégation pour la Propagation de la Foi (en latin *Propaganda Fide*), appelée aussi Congrégation de la Propagande, fondée en 1622 par Grégoire XV pour encadrer l'évangélisation des nouvelles contrées conquises à la foi du Christ et « restaurer l'autorité morale et spirituelle du Saint-Siège sur le clergé missionnaire » (1), se retrouva



La carte des Missions étrangères de Paris en 1925.

particulièrement inquiétée par la politique napoléonienne (2). Les MEP n'échappèrent pas à ces menaces. Fondée dans les années 1660, approuvée par le pape Alexandre VII, la congrégation parisienne s'était mise au service de la Congrégation de la Propagande et fut chargée de l'évangélisation de l'Asie du Sud-Est, entre l'Inde et le Siam. Face aux persécutions révolutionnaires, prêtres et séminaristes avaient dû fuir leurs locaux de la rue du Bac. Un de leurs anciens missionnaires en Asie, le bienheureux Urbain Lefebvre (1725-1792), s'offrit en sacrifice lors du massacre des Carmes, en septembre 1792. En dépit de la pacification religieuse suscitée par le concordat de 1801, les MEP, les Lazaristes et la Congrégation du Saint-Esprit, principales communautés françaises pour

voyeuses de missionnaires, furent dissous par l'Empereur. Ce n'est qu'en 1817 qu'ils furent réhabilités, à l'initiative du roi Louis XVIII. Le séminaire de la rue du Bac avait néanmoins rouvert ses portes dès 1815. La même année, la Congrégation de la Propagande fut rétablie à Rome.

### UNE ŒUVRE BIENVENUE

C'est dans ce contexte de difficile reconstruction religieuse que la Providence suscita l'œuvre de Pauline Jaricot, « dont les pas vont ouvrir des perspectives missionnaires insoupçonnées pour l'Église universelle », selon le cardinal Jozef Tomko. Dans les villes comme dans les campagnes, de nombreux chrétiens s'intéressèrent à la diffusion du message chrétien au-delà des frontières du vieux continent. Mgr Olichon évoquait l'influence décisive jouée par le *Génie du christianisme* de Chateaubriand. Le grand écrivain insistait, dans son livre IV, sur l'enthousiasme divin des missions et la charité héroïque des apôtres (3) : « Il n'est point d'île ou d'écueil dans l'océan qui ait pu échapper à leur zèle, et comme autrefois les royaumes manquaient à l'ambition d'Alexandre, la terre manque à leur charité. » Dans cette même ligne de sensibilisation des chrétiens de France, les MEP entreprirent de publier les lettres de missionnaires >>>

>>> en Chine et dans les Indes. Quant aux *Annales de la Propagation de la Foi* (publiées à 10 000 exemplaires en 1823, 200 000 en 1859 [4]), elles jouèrent aussi un rôle essentiel dans cet élan d'information en faveur de l'évangélisation des autres continents. La question économique était au cœur de cette nouvelle dynamique missionnaire. Après la Révolution, le budget des missions était à reconstituer et dépendait désormais essentiellement de la générosité des fidèles. Pauline Jaricot fit d'abord appel aux pauvres ouvriers lyonnais. Nombre d'entre eux s'engagèrent à donner un sou par semaine au profit des missions (5). L'œuvre pour la Propagation de la Foi joua ainsi un rôle majeur dans

le financement des missions, avec le soutien des évêques français, alors profondément soucieux de gagner les âmes au Christ. Les fonds récoltés permirent de restaurer les vieilles missions tombant en ruines, de construire de nouveaux bâtiments et de garantir la subsistance du clergé en des régions souvent hostiles.

Ainsi le renouveau de la pensée catholique, la vigueur du mouvement colonial, la prospérité économique



Le départ des missionnaires au loin.

de la France et la bienveillance du pouvoir politique favorisèrent >>>

## Le premier miracle de Pauline Jaricot

Bien que le pape François favorise une nouvelle procédure permettant parfois une béatification ou canonisation sans miracle, la norme demeure encore ce signe du Ciel, preuve de la sainteté d'un vénérable. Seuls les martyrs, pour leur béatification, en sont dispensés. Cette exigence freine, parfois très longtemps, des causes, y compris celles qui paraissent devoir aboutir rapidement, soit qu'elles n'aient pas de miracle, soit que Rome, très exigeante à raison en la matière, ne retienne pas les dossiers présentés.

Ce retard à obtenir un miracle s'explique souvent par le relatif anonymat du serviteur ou de la servante de Dieu, trop peu connu, en dehors de sa région ou son ordre, pour être fréquemment invoqué par ceux – nombreux... – qui ont besoin d'un secours céleste urgent. Il arrive même que les bénéficiaires d'un miracle authentique n'aient jamais entendu parler, ou peu s'en faut, de leur bienfaiteur d'En-Haut.

C'est ce qui est arrivé, en 2012, à Lyon, à Nathalie et Emmanuel Tran, « croyants non pratiquants ». Le 29 mai, leur cadette, Mayline, 3 ans, s'étouffe. Malgré l'intervention immédiate de son père, puis des pompiers, l'enfant subit des dégâts cérébraux que les médecins déclarent irréparables. Le cerveau de Mayline est détruit, elle ne se réveillera pas, diagnostic auquel ses parents ne veulent pas croire, s'accrochant au moindre espoir pour s'entendre répondre qu'il n'y en a pas et proposer « un projet de fin de vie », formule effarante, comme si tuer une fillette de 3 ans pouvait être un projet... Alors que, brisés, les Tran vont céder aux injonctions des « sachants », à l'école de leurs filles, une mère,



responsable du Rosaire vivant, demande aux enfants, à leurs familles, aux enseignants une neuvaine à Pauline Jaricot pour l'impossible guérison de Mayline. Le mouvement, relayé par des chaînes de prière, prend une dimension internationale.

Le neuvième jour, ses parents déménageant pour raisons professionnelles, Mayline est transférée à Nice où les pédiatres constatent une improbable sortie du coma, renoncent à la laisser mourir mais pronostiquent des séquelles qui feront de son existence et de celle de ses proches un calvaire. Qu'importe ! Les Tran croient que leur fille va s'en sortir, les prières redoublent. Six mois après son

accident, Mayline est chez elle, sans les séquelles annoncées, et ne cesse de faire des progrès, à la stupeur des neurologues qui l'avaient condamnée. Comme le dit son père dans *Sauvée par un miracle* (1), récit de l'épreuve traversée et de son incroyable dénouement, c'est « toujours impressionnant d'écouter ces médecins convenir du probable plus gros problème scientifique de leur carrière », problème que la petite miraculée résout ainsi : « Jésus m'a sauvée quand j'étais morte. » Avec pudeur, Emmanuel Tran, qui a demandé le baptême après la guérison de sa fille, raconte ces jours « que l'on ne souhaiterait pas à son pire ennemi » et qu'il faut avoir soi-même vécus pour en comprendre l'horreur, puis l'éblouissement devant la miséricorde de Dieu. Un très beau témoignage pour rappeler à notre société scientifique, hygiéniste, matérialiste, que les miracles existent. Encore faut-il y croire et les demander. **A.B. ♦**

1. Artège, 256 p., 18,90 €.

>>> un authentique renouveau des missions et des sociétés cléricales et religieuses qui y furent dédiées.

### L'ESSOR DES MEP ET LA GRANDE GESTE MISSIONNAIRE FRANÇAISE

Pour Mgr Olichon, le XIX<sup>e</sup> siècle fut une « période de restauration des anciens champs de mission et d'héroïque préparation des champs nouveaux » (6). Les MEP fournissent une illustration notable de ce renouveau. En 1800, la société ne comprenait plus que 29 membres répartis dans les cinq missions asiatiques animées par les Pères de la rue du Bac. Au lendemain de la réouverture du séminaire, les entrées des futurs apôtres ne se firent pas attendre. Entre 1816 et 1840, 128 missionnaires furent ordonnés. Ils furent 2 078 entre 1841 et 1900 (7). Ce dynamisme fut encouragé par le soutien déterminant de la papauté, mais aussi du pouvoir royal. La sécularisation des objectifs du gouvernement dans la conquête des nouveaux territoires n'empêcha pas le pouvoir politique de reconnaître la grande utilité des missionnaires pour assurer la domination de ces contrées éloignées (8). La France offrit à l'Église de nombreuses recrues pour une mission exaltante, la transmission de l'Évangile aux païens, une mission toutefois périlleuse en raison des multiples écueils auxquels furent confrontés les jeunes apôtres. Si les naufrages en mer et les maladies mortelles décimèrent bon nombre d'entre eux, les survivants durent bien souvent faire face à la dureté du travail – défrichage de terres pour garantir leur subsistance, construction de lieux de culte et de bâtiments d'habitation, etc. – et à l'adaptation à de rudes climats. Sans oublier la concurrence malveillante des missions protestantes, l'hostilité parfois virulente des indigènes et les persécutions violentes qui firent tant de martyrs, en particulier en Extrême-Orient et en Océanie. En Chine, par exemple, ce n'est qu'en 1860, lors de la signature du traité de Pékin, que la liberté de culte fut accordée aux chrétiens. Jusqu'alors, les convertis étaient menacés de la perte de leurs biens et de leur liberté (9).



Des religieuses de Saint-Paul-de-Chartres ici en Martinique.

L'Asie fut le terrain d'élection des MEP. En 1817, deux prêtres y étaient envoyés, puis six l'année suivante. Ils étaient 45 sur la décennie 1820-1830, 67 entre 1830 et 1840, puis 145 entre 1840 et 1850. À la fin du siècle, la société représentait plus d'un tiers des missionnaires français. En 1831, le grand pape missionnaire Grégoire XVI – ancien secrétaire de la Propagande – confia aux soins de la congrégation la Corée et le Japon, puis la Mandchourie (1838), la Malaisie (1841) et le Tibet (1846). Son successeur, le bienheureux Pie IX, leur attribua l'évangélisation de plusieurs provinces chinoises en 1848 et de la Birmanie en 1855 (10). L'un des buts principaux des MEP était l'ordination de prêtres autochtones. En 1850, 190 prêtres asiatiques avaient été ordonnés sous l'égide des missionnaires (11).

### DE NOMBREUSES CONGRÉGATIONS

D'autres congrégations anciennes et nouvelles se lancèrent dans cette aventure apostolique, à l'instar des picpuciens (Congrégation des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie, fondée en 1817) et des maristes (Société de Marie, fondée en 1822), envoyés en Océanie en 1825 et 1836, des Oblats de Marie Immaculée (fondés en 1816 par le saint évêque de Marseille, Eugène de Mazenod), partis pour le Canada en 1841, des spiritains (Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, remodelée par le

vénérable Père Liber-mann), partis à la conquête de l'Afrique noire, en 1843. En tout, 25 nouvelles sociétés furent fondées au XIX<sup>e</sup> siècle pour œuvrer au service de l'évangélisation des nouveaux espaces. À la fin du siècle, les deux tiers des missionnaires de l'Église catholique étaient issus de communautés françaises. Des instituts féminins leur servirent d'auxiliaires précieux, à l'image des sœurs de Saint-Joseph de Cluny, fondées en 1807 par la bienheureuse Anne-Marie Javouhey, ou des sœurs de Saint-Paul de Chartres, fondées en 1696, autrefois chargées du soin des malades et des personnes âgées, qui gagnèrent le Siam en 1848. Comme l'écrivait à juste titre Daniel-Rops, l'histoire des missions au XIX<sup>e</sup> siècle est « un des plus impressionnants témoignages qu'on puisse invoquer sur la vitalité de l'Église, sa permanente jeunesse, les vertus d'audace, d'héroïsme et de sacrifice que ses fils portent en eux » (12). Un modèle à retrouver d'urgence face à l'enfouissement et au relativisme si répandus dans le monde ecclésial contemporain ! ♦

Étienne Sommerly

1. Françoise Fauconnet-Buzelin, « Réforme romaine et esprit français : la Société des Missions étrangères de Paris », *Revue des Sciences religieuses*, 80/2 (2006).

2. Conférence du cardinal Tomko sur le thème de l'actualité du message de Pauline Jaricot et sur le sens de la mission aujourd'hui (18 septembre 1999).

3. Mgr Armand Olichon, *Les Missions. Histoire de l'expansion du catholicisme dans le Monde*, Paris, Bloud & Gay, 1936, p. 323.

4. *Ibid.*

5. *Ibid.*, p. 334.

6. *Ibid.*, p. 320.

7. *Histoire générale et fonctionnement des Missions étrangères de Paris*, IRFA (28 octobre 2021), p. 6.

8. Olichon, *Les Missions*, op. cit., p. 321.

9. *Ibid.*, p. 402.

10. Jean Guennou, « Missions étrangères de Paris », *Catholicisme*, vol. 39 (1980), p. 399.

11. *Ibid.*, p. 400.

12. Daniel-Rops, *Histoire de l'Église du Christ*, B. Grasset, 1966, vol. X, p. 242.

# Petit aperçu sur l'action des laïcs de la Congrégation de Lyon

L'action de Pauline Jaricot est née des sociétés de résistance contre-révolutionnaires qui permirent au diocèse de Lyon de traverser l'épreuve dans la clandestinité.

## STÉPHEN VALLET

Un parfum de mystère entoure encore la Congrégation des Demoiselles à laquelle appartient Pauline Jaricot. Le nom même de « congrégation » s'y prête, à la fois par sa simplicité et sa généralité. Pour comprendre comment naît la Congrégation des Demoiselles, il faut revenir un peu en arrière dans le temps, au moment même de la Révolution. Un prêtre va jouer un rôle déterminant dans le diocèse de Lyon pour réorganiser l'Église locale. Jacques Linsolas est né en 1754 et a été ordonné prêtre en 1779. Quand éclate la tempête révolutionnaire, il se réfugie en Savoie mais revient ensuite à Lyon en 1792 comme administrateur clandestin du diocèse. Il remplace les paroisses par les missions et s'appuie sur tout un réseau de laïcs, chargés notamment d'organiser les catéchismes et de préparer la venue clandestine des prêtres. Linsolas va jusqu'à organiser un séminaire clandestin afin de continuer à donner des prêtres à l'Église.

## LA CHARITÉ EN ACTE

En 1788, il avait formé un petit groupe de jeunes filles pieuses, chargées chacune de s'occuper de quatre ou cinq amies pour les encourager à la pratique de la charité. Des réunions ont lieu toutes les trois semaines. Ces groupes de jeunes femmes se répartissent en trois classes, ayant chacune un but bien précis. L'une s'occupe de la visite aux détenus (prêtres, religieuses, laïques catholiques), apportant courrier et réconfort ; la seconde visite les malades et distribue les aumônes tout en faisant le catéchisme et en indiquant aux prêtres clandestins les familles à visiter. Enfin, le troisième groupe prépare les plus jeunes à la première communion.

À partir de 1800, quand la persécution anticatholique s'atténue, le bilan de l'action de Linsolas est assez impressionnant. Le diocèse de Lyon est resté catholique, les prêtres ont pu continuer à donner les sacrements et à enseigner, les laïcs ont été formés pour le service de l'Église. Dans cette première période, deux points essentiels ressortent. Le premier concerne le secret, sur lequel s'appuie l'ensemble des réseaux mis en place par Linsolas.



Une messe clandestine sous la Révolution. Les groupes de résistance catholique, comme celui de Jacques Linsolas, inspireront plus tard la Congrégation des Demoiselles.

Le deuxième point concerne le rôle des femmes. Il est déterminant et va continuer dans le temps.

S'appuyant sur son expérience avec les demoiselles, Linsolas encourage ainsi la fondation de la Congrégation des Jeunes Gens par Benoît Coste. Fondée le 18 juillet 1802, elle poursuit trois grands buts : concourir à la plus grande gloire de Dieu, honorer la sainte Vierge et travailler à la sanctification des membres et du prochain. Choisis par cooptation, les membres sont répartis en quatre sections ayant chacune un but particulier. À nouveau, le secret est à l'honneur. Chaque semaine, les membres de la Congrégation se réunissent et toute séance commence par une méditation. L'influence de ces laïcs, doctrinalement et spirituellement formés, engagés au service de l'Église et de leur patrie, est décisive sur la réorganisation du diocèse de Lyon et sur la qualité du catholicisme lyonnais.

Dans le sillage de la Congrégation des Jeunes Gens, plusieurs autres congrégations apparaissent. Celle des ouvriers, spécialisée dans l'aide aux chômeurs. Celle de la Sainte-Famille pour les hommes de plus de 30 ans. La Congrégation des Dames prolonge celle des Demoiselles qui renaît de ses cendres le 8 décembre 1802. Toutes ces sociétés sont secrètes. C'est sur ce terreau de ferveur et d'exigence doctrinale que l'action de Pauline Jaricot, elle-même membre de la Congrégation des Demoiselles, se développe pour servir l'Église universelle, au sortir d'une période de persécutions. ◆



# Carte blanche À JUDITH CABAUD

## Le Buisson ardent

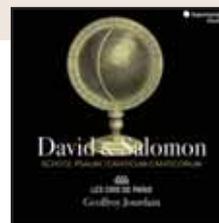
Le récit biblique du Buisson ardent nous livre un paradoxe entre la science et la foi.

Moïse se trouve sur le mont Horeb, « la Montagne de Dieu. » Devant lui, une flamme de feu jaillit du milieu d'un buisson embrasé mais qui ne se consume pas, concept qui va pour nous à l'encontre des lois de la thermodynamique et de l'entropie. Moïse observe cette étrangeté et s'avance pour mieux comprendre. Des flammes, une voix l'appelle : « *Moïse, Moïse (...) c'est moi le Dieu de ton père, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob.* » Moïse se voile la face, dans la crainte que son regard ne se fixe sur Dieu.

L'Écriture sainte nous invite à contempler ce buisson en feu. Tout se passe comme si la combustion, telle qu'on la connaît, ne s'applique qu'au monde extérieur à Dieu. La science nous enseigne que les phénomènes de la nature relèvent de l'entropie, c'est-à-dire d'une transformation, qui se présente ici comme un pivot entre la science et la foi. Car, pour la matière, il s'agit d'une élaboration d'énergie, comme dans la croissance des êtres vivants, ou d'une dégradation, comme dans la combustion qui transforme la matière en cendres. Appliqué à l'humain, combien de chercheurs de la fontaine de jouvence ou de la crème antirides ont souhaité faire la découverte qui renverse le processus de vieillissement ! Pourquoi y a-t-il donc une horloge qui fait basculer la vie des cellules du monde vivant ? Et s'il s'agit d'une métaphore sur notre origine ? Dans la Genèse, les anciens décrivent le Pêché originel comme un refus d'obéissance à Dieu. L'interdiction de saisir un bien sacré, en l'occurrence le fruit défendu qu'Ève aurait fait manger à Adam, nous a valu des conséquences bien plus graves que celles décrites sur le travail, la vie et la peine, car, comme les cendres, il s'agit de la mort. Ce Pêché originel commis dans l'ordre surnaturel aurait peut-être renversé toute la nature en provoquant la vieillesse et la mort étendues à toute la biosphère. Avons-nous faussé la création divine dès le premier instant de l'existence humaine ? Car si Dieu révèle son identité à Moïse dans le Buisson ardent en disant « *Je suis* », le Père éternel nous envoie un message avec cet événement. Dans un instant d'éternité, Moïse perçoit « Dieu qui est » et qui brûle sans se consumer.

Dans sa Passion, Jésus, son divin Fils, « brûle » sur la Croix pour les hommes qu'il aime. Dans l'Écriture, le buisson garde la vie naturelle, et nous promet une vie éternelle. En s'éloignant de Dieu par le péché, symbolisé par le feu qui nous consume, on se dirige vers la mort. Par sa croix, Jésus nous montre le passage à travers le feu pour atteindre la vie et l'amour de Dieu.

Dans son *Mémorial* écrit lors de la Nuit de feu (23-24 novembre 1654), Blaise Pascal évoque l'idée du Buisson ardent éternel. Il en conclut : « *Que je n'en sois jamais séparé. Amen.* » ♦



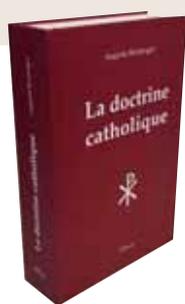
### LE CD

Heinrich Schütz, surnommé l'« Orphée de Dresde », est révérend comme le plus grand compositeur allemand avant Jean-Sébastien Bach. Son protecteur, le landgrave de Hesse, bien que protestant, l'envoie à Venise à 24 ans étudier auprès des plus grands musiciens (pourtant catholiques) de l'époque. Schütz y découvre Gabrieli et ses majestueuses œuvres polychorales et en revient avec son recueil de *Psaumes de David*, en langue allemande mais tout nimbés de la splendeur vénitienne. Gabrieli avait compris le génie de l'Allemand et lui avait offert une de ses bagues juste avant de mourir. Quinze ans plus tard, en 1628, Schütz retourne à Venise et y trouve une ville où l'opéra devient un art majeur. Il y découvre un nouveau maître, Monteverdi, et compose à son retour son recueil *Symphoniae sacrae*, qui met en musique à la manière des madrigaux des passages du *Cantique des Cantiques* de Salomon, cette fois en langue latine. Geoffroy Jourdain et ses « Cris de Paris » nous font ici découvrir ces œuvres, trait d'union entre la culture allemande et la culture latine, mais aussi entre la musique de la Renaissance et une ère musicale en devenir (le « Baroque »). Au gré de ces pages, le sacré et le profane se rejoignent, dans une interprétation où alternent tous les formats musicaux, du duo au grand ensemble. Un Schütz lumineux, solaire même, et riche de mille et une couleurs.

**Benoît Sénéchal**

*David et Salomon*  
Harmonia Mundi, 1 CD, 18 € env.

# Le choix de votre quinzaine

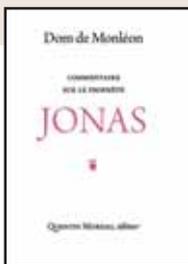


## LE MANUEL

Un manuel d'instruction religieuse ? À l'heure de la non-directivité et de la dictature de la spontanéité, il n'est pas évident de faire comprendre la nécessité d'un enseignement doctrinal à propos des vérités de la foi ou annexes à celle-ci. À côté des catéchismes, adaptés à certains âges, un véritable cours consacré au dogme, à la morale, aux sacrements et à la liturgie peut aider les adultes à mieux connaître et comprendre la richesse de l'enseignement de l'Église. Jusque dans les années 1950, les quatre volumes de *La Doctrine catholique* de l'abbé Boulenger, chanoine honoraire d'Arras, remplissaient cet office. Épuisés, ils furent ensuite recherchés dans les années difficiles de la crise postconciliaire, notamment au sein de mouvements de jeunes catholiques qui entendaient recevoir un véritable enseignement chrétien. Les éditions Clovis ont choisi de rééditer ces quatre volumes en un seul ouvrage, dans un format et avec une couverture cartonnée qui en font un livre facile à lire et à conserver, propre à des retours fréquents pour vérifier ou approfondir tel ou tel point. Le texte est inchangé (il date donc d'avant le Concile) mais l'éditeur a indiqué en note des compléments, des nuances ou des précisions, souvent bien utiles.

**Aliette Bernard**

*La Doctrine catholique*  
Chanoine Auguste Boulenger  
Clovis,  
938 p., 35 €.



## LA SPIRITUALITÉ

Moine bénédictin, dom Jean de Monléon (1890-1981) a consacré une grande partie de son existence à des travaux sur l'Écriture sainte, orientés principalement vers l'explication du sens moral et mystique qui se trouve comme caché dans la lettre de l'Écriture. Son œuvre est ainsi une réhabilitation constante de l'enseignement des Pères et des Docteurs de l'Église, qu'il sollicite sans cesse. Ce faisant, il a permis à des générations de lecteurs de goûter non seulement les textes bibliques mais de découvrir la très grande richesse spirituelle et doctrinale des Pères à leur sujet. Comme à leur habitude, les éditions Quentin Moreau offrent ici une élégante réédition du *Commentaire sur le prophète Jonas*. Le récit biblique est un texte difficile pour un esprit moderne, au regard de ce qu'il raconte : Jonas avalé par un poisson, puis recraché, prêchant ensuite à Ninive la pénitence. Le commentaire de l'auteur, fidèle à l'interprétation traditionnelle de la Bible, donna lieu à des attaques de la part d'exégètes modernes. Dom de Monléon y répondait dans deux textes qui servent de préface et de postface, lesquels encadrent son commentaire fidèle à la méthode de l'auteur : un résumé du texte biblique accompagné de son explication au plan mystique.

**Stéphen Vallet**

*Commentaire sur le prophète Jonas*  
Dom de Monléon  
Quentin Moreau,  
102 p., 15 €.



## L'HISTOIRE

Ses choix politiques ainsi que le temps qui passe ont entraîné la disparition de Georges Bidault, pourtant successeur direct de Jean Moulin, à la tête du Conseil national de la Résistance. Quand, en août 1944, De Gaulle descend les Champs-Élysées pour se rendre à Notre-Dame de Paris, il a pourtant à ses côtés Georges Bidault. Il n'était donc pas inutile de consacrer une nouvelle biographie à ce célèbre inconnu, né en 1899, professeur d'histoire, militant ardent de la démocratie chrétienne et résistant pendant la Seconde Guerre mondiale. Ministre de De Gaulle à la Libération, Bidault est surtout le fondateur du Mouvement républicain populaire, qui porte le grand rêve de la démocratie chrétienne et qui sera emporté avec la IV<sup>e</sup> République. Aujourd'hui, cet homme, profondément européen, devrait avoir son nom sur toutes les lèvres, s'il n'avait choisi de s'opposer à De Gaulle sur l'Algérie française, au point de connaître l'exil à l'heure d'une retraite bien méritée. Maxime Tandonnet éclaire ce parcours qu'il retrace avec un grand esprit de synthèse. On aurait aimé pourtant plus d'éclairages sur le christianisme de Bidault, notamment sa réaction à Vatican II. De ce point de vue là aussi, le mystère Bidault demeure.

**Benoît Maubrun**

*Georges Bidault*  
Maxime Tandonnet  
Perrin,  
362 p., 23,50 €.

# Charles Baudelaire : la révolution poétique au XIX<sup>e</sup> siècle

Archétype du poète maudit, condamné par les autorités morales de son époque, débauché et prodigue, Baudelaire est tout cela à la fois. Mais, en visionnaire, il a exposé avec un génie flamboyant l'empire du Mal sur le monde et la faille par laquelle il assure son emprise.

## OLIVIER DE BOISBOISSEL

J'ai devant moi *Les Châtiments* et *Les Fleurs du Mal*, publiés respectivement le 24 novembre 1853 et le 21 juin 1857. Lorsque ces deux recueils parurent, à moins de quatre ans d'intervalle, Hugo, ancien pair de France, alors exilé et opposant farouche à Napoléon III, domine la scène littéraire française depuis plus de vingt ans, ayant donné sous la Restauration avec *Les Orientales*, la préface de *Cromwell* et *Hernani* ses lettres de noblesse à la jeune école romantique.

### CRITIQUE D'ART

Baudelaire, quant à lui, de dix-neuf ans son cadet, n'est véritablement connu du petit milieu littéraire parisien bohème qu'en tant que critique d'art, traducteur d'Edgar Poe et poète dandy à la vie dissolue. Tout opposait donc les deux hommes et il semblait aller de soi, pour chacun de leurs proches, que la stature d'Hugo dominerait encore longtemps, très longtemps, l'imaginaire poétique des générations à venir. Et pourtant, un siècle et demi plus tard, la postérité a fait de Baudelaire un des plus grands poètes que la France ait jamais porté et ramené Hugo, avec beaucoup d'injustice d'ailleurs, à l'emphase déclamatoire et aux ors vieillissants de la mystique républicaine.

Car avec Baudelaire, en cette année 1857 qui le voit condamné pour délit d'outrage à la morale publique et aux bonnes mœurs et son ouvrage censuré



Autoprotail de Charles Baudelaire, à l'âge de 27 ans.

de six poèmes considérés comme obscènes et immoraux, est entrée dans notre vie littéraire ce qu'il faut bien appeler la modernité poétique et, chose encore plus extraordinaire, pour ne plus jamais en sortir. Par quel étrange pouvoir de séduction ce dandy excentrique a-t-il donc pu détrôner à jamais les gloires poétiques de son temps et tracer le chemin du renouveau dont tant de jeunes esprits se réclameront après lui ? La réponse à cette question, pour qui le relit attentivement, est pourtant simple : avec son recueil de poèmes au titre

étrange, l'écrivain jetait avec une rare profondeur à la face des hommes de son époque – celle qui vit le triomphe du matérialisme et du scientisme – la vérité de notre condition, que nul progrès de l'humanité ne pourra gommer, faite de tiraillements constants entre les gouffres béants du vice et l'espérance du rachat. Ce faisant, il ne s'adressait pas à l'homme des siècles anciens, celui des champs et des bourgades, mais à son contemporain des Babylone modernes, son lecteur et son frère, témoin de l'âge industriel, du luxe parvenu, de la prostitution, de la débauche, de la misère et de l'émeute, en qui le *spleen*,

la révolte, l'angoisse de la mort et l'idéal se disputent tour à tour son âme inquiète, rêveuse et tourmentée.

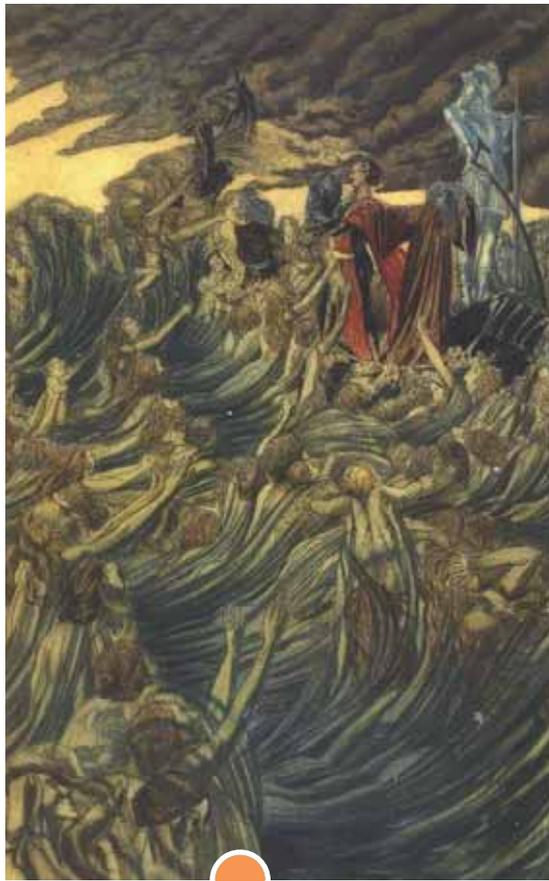
### UN BEAU-PÈRE HAÏ

L'année où *Les Fleurs du Mal* sont mises en vente par son ami Auguste Poulet-Malassis, qui sera lui aussi condamné par la VI<sup>e</sup> chambre correctionnelle de la Seine, Baudelaire a tout juste 36 ans. Fils d'un prêtre défroqué en 1793 qui avait épousé, alors âgé de 60 ans, en secondes noces, en 1819, la jolie Caroline Dufaÿs qui n'en avait que 26, le jeune Charles ne connaîtra pas son père qui mourra cinq ans après sa naissance. Un an plus tard, sa mère se remarie >>>

>>> avec le chef de bataillon Aupick, brillant officier qui deviendra maréchal de camp, commandant de l'École polytechnique, ministre à Constantinople puis à Madrid et, enfin, sénateur, pour qui le poète éprouvera toute sa vie une haine tenace. Ne le vit-on pas, lors de la révolution de 1848, parcourir les rues de Paris en s'écriant : « *Il faut aller fusiller le général Aupick !* » ?

### SUR LES MERS

Ses études terminées, Charles, au grand dam des siens, annonce qu'il veut être poète et fréquente assidûment la bohème artistique et littéraire. Pour le soustraire à une telle influence, sa famille le force à s'embarquer, le 9 juin 1841, sur le *Paquebot des Mers du Sud*, un trois mâts de la marine marchande, à destination de Calcutta. Ayant essuyé au large du cap de Bonne-Espérance une tempête épouvantable, le navire fait relâche à l'île Maurice, puis à l'île Bourbon (1), dont les paysages, les couleurs et les



Don Juan des *Fleurs du mal*.

excès auxquels il se livre font que les siens lui imposent en 1844 un conseil judiciaire qui lui retire la jouissance de ce qu'il lui restait d'héritage. Dès lors, ne touchant plus qu'une maigre pension, la gêne ne le quittera plus. Condamné à travailler, Baudelaire, comme Gautier son ami, va s'efforcer de vivre de sa plume. Il commente ainsi les Salons de 1845, 1846 et 1859 et l'Exposition universelle de 1855, se révélant un critique littéraire et artistique très souvent en avance sur son temps, voyant notamment en Delacroix et Wagner les génies de l'avenir. Avec *Les Fleurs du Mal*, dont le premier titre retenu était *Les Lesbiennes*, le poète, malgré quelques grandes voix dont celle de Barbey d'Aureville, se voit reprocher « *toutes ces horreurs de charnier étalées à froid, ces abîmes d'immondices fouillés à deux mains et les manches retroussées...* » (2) Ce jugement sera celui de la plupart de ses contemporains. Dès 1860, les effets de la syphilis, s'ajoutant aux excès d'alcool et de drogue, minent

déjà le poète humilié d'être incompris et misérable. Après une tournée de conférences sans gloire à Bruxelles en 1864, dont il tirera pour se venger des Belges un méchant pamphlet, il revient à Paris presque aphasique et à demi paralysé. Il meurt trois ans plus tard, le 31 août 1867, affreusement diminué, âgé seulement de 46 ans, sans avoir vu la parution de ses journaux intimes et de ses poèmes en prose auxquels il n'avait cessé de travailler.

### PRIS PAR LE FLEUVE DES MOTS

Le capitaine Saliz, commandant du *Paquebot des Mers du Sud*, avait écrit en 1841 au général Aupick ces mots prémonitoires au sujet de son jeune passager âgé de 20 ans : « *il est trop tard pour espérer faire revenir votre beau-fils sur sa détermination de ne se livrer à aucune autre occupation que la littérature* ». C'est cela qu'il faut toujours avoir en mémoire lorsque l'on parle de Baudelaire. À une carrière ou une situation, il aura préféré, de toutes ses forces, le chant des correspondances du monde captées par les intuitions du cœur, le fleuve des mots de feu, la tyrannie des passions, la longue plainte mêlée de rêve et de remords, les paradis artificiels, les portiques donnant sur les cieux inconnus. Mais sa poésie n'est pas qu'un seul éblouissement artistique. En fidèle disciple de Joseph de Maistre, il l'a adossée à la métaphysique chrétienne, celle qui nous apprend que le Mal qui ronge le monde a un envers, à condition que l'on explique que la vie moderne est une révolte contre l'amour de Dieu et que « *toutes les hérésies (...) ne sont, après tout, que la conséquence de la grande hérésie moderne, de la doctrine artificielle substituée à la doctrine naturelle, je veux dire la suppression de l'idée du péché originel* » (3). ♦

“

**Condamné à travailler, Baudelaire, comme Gautier son ami, va s'efforcer de vivre de sa plume (...) se révélant un critique littéraire et artistique très souvent en avance sur son temps.**

senteurs imprimeront à son âme une marque indélébile et où il décide de rentrer en France. Revenu à Paris en février 1842, il mène la vie d'un dandy insolent, dépense sans compter sa part de l'héritage paternel, se lie avec Jeanne Duval, une mulâtresse, qui sera sa maîtresse pendant près de vingt ans. Mais cette liaison et les multiples



1. Aujourd'hui l'île de La Réunion.
2. Gustave Bourdin, *Le Figaro* du 12 juillet 1857.
3. Lettre à Alphonse Toussenel du 21 janvier 1856.  
De Charles Baudelaire : *Les Fleurs du Mal*, Folio Classique, 272 p., 8,20 €. *Œuvres complètes I et II*, La Pléiade, 1 603 p., 68 € et 1 690 p., 70 €.



**Le rond de serviette est-il de droite ?**  
Richard de Seze  
Éditions La Nouvelle Librairie,  
188 p., 14,90 €.

« La vérité vous rendra libres », nous dit le Christ (Jn 8, 32). Avec *Le rond de serviette est-il de droite ?*, c'est donc à une œuvre libératrice que se livre Richard de Seze en dessillant les paupières de ses lecteurs et en leur permettant de contempler sous un nouveau jour les beautés (ou les horreurs) de ces réalités du quotidien. Tour à tour, l'auteur s'empare de sujets essentiels : les mauvaises herbes, la poussière, le temps qu'il fait, le Louvre... et se pose « sérieusement la question de ce qui est vraiment, essentiellement et non pas circonstancielle, de droite ». L'exercice n'est pas facile et pour parvenir à ses fins le penseur s'est fait chroniqueur : le livre est en effet le recueil de textes parus dans *L'Incorrect*, agrémentés de quelques inédits. Chaque chapitre est consacré à un sujet unique, le lecteur assiste à un examen honnête et approfondi qui vise à extraire la substantifique moelle et permet, en conclusion, de répondre à la

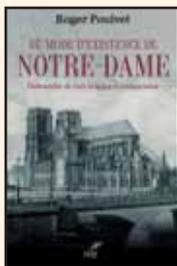
question suivante : ce devant quoi nous sommes est-il de droite ou de gauche ?

Bien sûr, l'auteur se moque de ce penchant humain à vouloir catégoriser de façon manichéenne, et souvent un peu simpliste, les éléments les plus complexes. Il serait dommage de s'arrêter à cette simple considération. Au fil des thèmes abordés, Richard de Seze propose de se pencher sur ce qui nous entoure et à quoi nous ne faisons, par habitude, plus attention. La classification gauche-droite, fruit de l'époque et facétie de l'auteur, pourrait se résumer autrement : ce qui élève l'homme et lui permet de répondre à sa nature (de droite) contre le superflu qui l'avilit (de gauche).

#### BOURGEOIS DE DROITE ?

Bien que l'auteur soit présenté au dos de son ouvrage comme un homme qui « vit et travaille à Paris de manière bourgeoise », il penche sans aucun doute à droite. En glorifiant le rond de serviette, la cruche, le plat du jour, il permet au lecteur, en facilitant ses choix, de s'afficher fièrement à droite. En dénonçant l'horrible mug, ou encore certains tire-bouchons félons – qui permettent par une méthode gauchiste de faire une action de droite (ouvrir une bonne bouteille) – Richard de Seze offre à l'homme de bonne volonté la faculté de renoncer à la facilité pour ne plus être, malgré lui, le support publicitaire de la gauche.

Odon de Cacqueray



**Du mode d'existence de Notre-Dame**  
Roger Pouivet  
Le Cerf,  
248 p., 20 €.

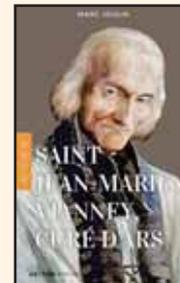
Avec la rigueur dont il est coutumier, Roger Pouivet s'interroge : comment restaurer Notre-Dame de Paris ? Il montre que cela implique des choix fondés sur des postulats philosophiques : ceux de l'identité de Notre-Dame et de sa signification. Il importe donc de clarifier ceux-ci. Il procède pas à pas. À quelle catégorie d'êtres appartient-elle ? Aux artefacts. Quel est leur mode d'existence ? Non pas une identité stricte (auquel cas aucune restauration ne serait possible) mais l'identité souple d'un objet continuant, dépendant de nos décisions – ce qui justifie la possibilité d'une restauration. Sur quels critères ?

On ne peut y répondre qu'à partir de l'essence de Notre-Dame, église et œuvre d'art.

L'auteur s'attache à la seconde dimension, un artefact qui est une œuvre d'art. Dans le cas de Notre-Dame, sa nature religieuse et plus précisément chrétienne est fondamentale – une restauration qui l'ignorerait ou même la minimiserait serait à Notre-Dame ce qu'un animal empaillé est à un animal vivant. La signification de Notre-Dame se confond avec les dogmes de la foi chrétienne. La transformer en lieu culturel serait un tour de passe-passe qui détruirait l'identité même du monument. Signifier la gloire du seul Dieu fait de Notre-Dame ce qu'elle est, sinon « il y aura une trace matérielle et mémorielle, mais Notre-Dame aura cessé d'exister ».

Il est à souhaiter que ce livre soit lu de ceux qui, d'une façon ou d'une autre, sont associés au chantier de l'île de la Cité.

Didier Rance



**Saint Jean-Marie Vianney**  
Marc Joulin  
Artège poche,  
128 p., 8,90 €.

On ne se lasse jamais de relire la vie du saint curé d'Ars. Replaçant plusieurs événements dans leur contexte précis, cette petite vie permet de se plonger facilement dans une vie d'amour, d'abandon, d'esprit de sacrifice, de souci des âmes qui brûla le saint pasteur pendant ses années de ministère. Si les foules accouraient dans son presbytère pour se confesser, ce n'était pas par curiosité mais bien pour rencontrer un homme de Dieu capable d'aider chacun. Une aventure de foi, de prière et de grâce dans laquelle il est toujours agréable de se replonger.

Agnès Cotton

## NOTRE COUP DE

**L'Épreuve d'Olivier**

Hervé Hostein  
Éditions Osmose,  
156 p., 10 €.

Le meilleur ami d'Olivier, c'était sans aucun doute Samson, l'orphelin. Tous les deux s'entendaient pour traquer le gibier afin de nourrir la famille affamée par les rapines des hommes du seigneur des lieux. Or un jour qu'Olivier achevait un chevreuil en toute illégalité, les soldats surgirent et emmenèrent au cachot un Samson qui ne se débattit pas pour protéger son ami. La mort dans l'âme, Olivier promit de le libérer. Mais comment faire quand on n'a qu'une dizaine d'années ? Olivier partit donc chercher du secours auprès du seigneur voisin, réputé pour sa sagesse et sa bravoure. Commença alors pour lui un périple aventureux où les obstacles et les dangereux personnages se succédaient jusqu'au dénouement final...

Écrit pour les enfants de l'auteur, ce roman passionnera certainement tous les jeunes lecteurs qui aiment l'aventure, l'histoire, les romans de chevalerie, les contes de fées ou la *fantasy*. Car il y a un peu de tout cela dans ce livre, situé à la veille de l'an mil. Les personnages bien campés, la lutte entre le Bien et le Mal, les apparences trompeuses ou la fidélité à la parole donnée, l'amitié et le devoir, autant de belles leçons de vie qui sont mises en scène dans une langue très agréable au vocabulaire choisi. À partir de 10 ans.  
**Marie Lacroix**

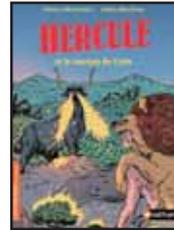
**Bienheureuse Alix Le Clerc  
Une merveilleuse éducatrice**

Mauricette Vial-Andru  
Éditions Saint Jude, coll.  
« Légende dorée des enfants »,  
16 p., 33 € l'abonnement  
d'un an.

Comment une jeune fille frivole et aisée est devenue une sainte religieuse vouée à l'éducation des filles pauvres de Lorraine, c'est ce que Mauricette Vial-Andru raconte dans ce nouvel opus de la « Légende dorée des enfants ».

Encore une très belle figure de sainte de notre France à découvrir dès 4 ans, à prier et imiter !

**M.L.**

**Hercule  
et le taureau de Crète**

Hélène Montardre  
Éditions Nathan,  
coll. « Mythologie  
et compagnie », 42 p., 6,90 €.

Avec le talent qu'on lui connaît, Hélène Montardre raconte ce septième épisode des travaux d'Hercule et nous emmène en voyage à travers les siècles et l'espace, dans la belle île de Crète ravagée par le taureau que le roi Minos a refusé de sacrifier au dieu de la mer... Mais comment capturer un animal sauvage dont les naseaux crachent du feu ?

Un épisode passionnant à lire par nos enfants à partir de 7 ans, agréablement illustré par Alban Marilleau. **M.L.**

**Mon Abécédaire  
Montessori à toucher**

Mizuho Fujisawa  
Éditions Nathan, 56 p., 12,90 €.

Connaître les lettres de l'alphabet avec ce livre sera un vrai jeu d'enfant ! Après quelques conseils d'utilisation, Mizuho Fujisawa présente deux jolis dessins réalistes pour accompagner chaque lettre tracée en grosse cursive et en relief rugueux pour que nos petits dès 3 ans puissent toucher et s'appropriier la forme de chacune. Un livre aussi utile que ludique pour passer de bons moments avec nos petits et préparer en douceur l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. **M.L.**

## Jean XXIII et la question juive avant le concile Vatican II

**PHILIPPE  
ROY-LYSENCOURT**

Professeur d'histoire  
(Université Laval,  
Québec)

*Chronique n°41*

Entre la fin de la Seconde Guerre mondiale et le concile Vatican II, tout un courant philosémite, composé entre autres d'universitaires et de prélats, initia un changement de l'attitude de l'Église vis-à-vis des juifs. La déclaration *Nostra Aetate* en fut l'aboutissement.



L'Histoire peut être décomposée en une multitude d'histoires. Dans cette chronique, à travers des enquêtes ciblées, l'auteur présente des événements majeurs et des anecdotes, des personnages connus et méconnus, des lieux illustres et insolites qui s'inscrivent dans la grande Histoire du christianisme.

Le 25 janvier 1959, moins de trois mois après son élection, Jean XXIII († 1963) annonça son intention de convoquer un concile œcuménique. En mars de la même année, à l'occasion du Vendredi saint, il fit supprimer, dans le diocèse de Rome, les mots *perfidis* et *perfidiam* de l'oraison pour les juifs récitée traditionnellement dans l'Église ce jour-là. Cette décision fut étendue à l'Église universelle par un décret de la Sacrée Congrégation des rites en juin 1959.

Quelques années auparavant, le 10 juin 1948, cette même Congrégation avait publié une déclaration dans laquelle elle disait que certaines traductions avaient rendu les termes « *perfidii iudaei* » et « *iudaica perfidia* » par « *des expressions qui ont paru blessantes à l'égard de ce peuple* » et qu'elle ne désapprouvait pas des formules telles que « *infidélité, infidèles en matière de religion* ». Dans un décret du 16 novembre 1955, la Congrégation des rites avait rétabli la genuflection durant cette prière. Ces différentes dispositions sont à relier au mouvement philosémite qui s'était développé dans l'Église à partir du début du XIX<sup>e</sup> siècle et d'une manière particulière après la Seconde Guerre mondiale. Elles furent elles-mêmes à l'origine du changement de paradigme initié par le concile Vatican II (1962-1965) sur les relations entre l'Église et le judaïsme.

### INTERVENTION DE JULES ISAAC

La suppression du terme « *perfidie* » dans l'oraison pour les juifs du Vendredi saint et la perspective du Concile incitèrent l'historien juif Jules Isaac († 1963) – qui perdit certains des siens à Auschwitz et était l'un des fondateurs de l'Amitié judéo-chrétienne – à intervenir auprès de Jean XXIII pour lui demander la modification de l'enseignement de l'Église sur le judaïsme. Il demanda et obtint une audience le 13 juin 1960. Lors de celle-ci, il présenta au Pape un mémoire intitulé *Du redressement nécessaire de l'enseignement chrétien*



Jean XXIII accueillit favorablement les demandes concernant la suppression de termes désignant le peuple juif dans les oraisons du Vendredi saint.

concernant Israël, dans lequel il écrivait : « *Avec une ferveur que l'âge ne peut affaiblir, nous lui demandons, nous le supplions, nous l'adjurons de bien vouloir considérer maintenant le problème dans toute sa gravité et toute son ampleur. Il n'intéresse pas seulement le judaïsme et les juifs, mais le christianisme et les chrétiens : qu'est-ce qu'une vie religieuse sans un incessant effort de purification, qu'est-ce qu'une vie chrétienne qui n'est pas fondée sur l'amour du prochain ? Or, si l'on veut en finir avec l'antisémitisme chrétien (deux mots qui jurent d'être ensemble), c'est à l'enseignement qu'il faut s'en prendre, parce qu'il est à la base de tout, – l'enseignement à tous les degrés et sous toutes les formes, prédication comprise. L'enseignement seul est apte à défaire ce que l'enseignement a fait.* »

Jules Isaac demandait donc au Pape de condamner officiellement « *l'enseignement du >>>*



## La question des rapports de l'Église avec le judaïsme fut donc très présente dès l'annonce du Concile par Jean XXIII.



Mgr John Maria Oesterreicher (ici reçu par Jean-Paul II), directeur de l'Institute of Judaeo-Christian Studies, fut un de ceux qui demandèrent à Jean XXIII un texte sur l'antisémitisme.

>>> *mépris* » et il lui suggéra de soumettre ce sujet au Concile. Selon Mgr Charles de Provençères († 1984), Jean XXIII « *lui a réservé un accueil plein de bonté* » et « *il a bien voulu charger le "Secrétariat pour l'union des chrétiens" de suivre la question* ». Deux jours plus tard, Jules Isaac rencontra le cardinal Augustin Bea († 1968), président dudit secrétariat, et, le 18 septembre 1960, Jean XXIII demanda officiellement à cet organisme de préparer un document conciliaire sur les juifs.

### LES DÉMARCHES DES MILIEUX PHILOSÉMITES

Le 17 octobre 1960, recevant en audience une délégation de 130 membres de l'*United Jewish Appeal*, le Pape leur dit en faisant allusion à un célèbre épisode biblique : « *Je suis Joseph votre frère !* » Il ajouta : « *À vrai dire, il y a une grande divergence entre ceux qui admettent seulement l'Ancien Testament et ceux qui ajoutent le Nouveau Testament comme loi et guide suprême. Mais cependant, cette différence ne supprime pas la fraternité qui provient de la même origine ; nous sommes tous, en effet, enfants du même Père céleste, et entre nous tous doit resplendir et s'exercer la charité.* »

En novembre 1960, le président de l'université de Seton Hall, John J. Dougherty († 1986), Mgr John Maria Oesterreicher († 1993), directeur de l'*Institute of Judaeo-Christian Studies* de cette université, et les membres de cet institut transmirent à Jean XXIII et à la Commission centrale préparatoire du Concile trois souhaits susceptibles de contribuer « *à la réconciliation de l'Église du Christ avec le peuple israélite* » : 1) « *Si par hasard le Concile définissait quelque chose concernant le caractère et la nature de l'Église [...] qu'il soit indiqué que la première vocation d'Abraham et l'exode d'Égypte du peuple hébreu concernent la genèse ou l'origine de l'Église elle-même [...]* » ; 2) « *[...] que les jours de fêtes des Justes de l'Ancien Testament, comme ils sont célébrés maintenant dans le patriarcat de Jérusalem, soient étendus à l'Église universelle [...]* » ; 3) que les expressions « *qui pourraient prêter aux Juifs l'occasion d'une fausse interprétation de la doctrine et du sens de la*

*vraie Église* » soient enlevées ou reformulées, et que si le Concile se préoccupait des problèmes modernes, que la haine et la jalousie de certains à l'égard des juifs soient condamnées.

Toujours en novembre, le Secrétariat pour l'unité des chrétiens reçut le « *Rapport d'une étude sur une attitude catholique envers le peuple juif* ». Rédigé par un groupe de prêtres et de laïcs réunis à Apeldoorn en août 1960, il contenait des directives s'adressant « *très particulièrement à ceux qui [...] participent [...] à la mission enseignante de l'Église, à la formation de l'esprit des fidèles, par la formation du clergé, par la catéchèse et la prédication, par la presse et les publications, etc.* » En décembre, le président de l'*American Jewish Committee*, Louis Caplan († 1978), adressa à Jean XXIII un mémoire qui allait dans le même sens que celui de Jules Isaac.

### LA DÉCLARATION *NOSTRA AETATE*

La question des rapports de l'Église avec le judaïsme fut donc très présente dès l'annonce du Concile par Jean XXIII. Elle suscita non seulement des réactions en provenance du monde juif, mais également de la part des milieux chrétiens engagés dans le dialogue avec cette religion, parmi lesquels le cardinal Bea qui entra en relation avec les principales organisations juives. Finalement, après un parcours complexe, un texte sur le sujet fut adopté par Vatican II ; il s'agit d'une partie de la déclaration *Nostra Aetate* « *sur les relations de l'Église avec les religions non chrétiennes* ». Ce document était, sur bien des points, en rupture avec la doctrine antérieure et cette rupture fut accentuée par certaines déclarations des papes postconciliaires. ◆

Pour obtenir la « tranquillité de l'ordre » entre les générations et malgré les différences et divergences de vues inévitables, il est souhaitable que les grands-parents connaissent leur place, plus en retrait, et que chacun s'efforce au dialogue.



Citons un bon mot d'un petit garçon de 8 ans qui, interrogé par sa maîtresse, fait une rédaction pour expliquer comment il perçoit ses grands-mères :

« Une grand-mère est une femme qui n'a pas d'enfant : c'est pour cela qu'elle aime les enfants des autres. Les grands-mères n'ont rien à faire ; elles n'ont qu'à être là. Quand elles vous emmènent en promenade, elles marchent lentement, sans écraser les belles feuilles ni les chenilles. Elles ne disent jamais : « Avance plus vite ! »

En général, elles sont grosses, mais pas trop pour pouvoir attacher nos souliers. Elles savent qu'on a toujours besoin d'un second morceau de gâteau ou d'un plus gros. Une vraie grand-mère ne frappe jamais un enfant : elle se met en colère en riant !

Les grands-mères portent des lunettes et parfois elles peuvent même enlever leurs dents.

Quand elles lisent des histoires, elles n'en sautent jamais un bout et elles n'ont rien contre si on leur réclame la même histoire plusieurs fois.

Les grands-mères sont les seuls adultes qui ont toujours le temps. Elles ne sont pas aussi fragiles qu'elles le disent, même si elles meurent plus souvent que nous.

## La paix dans la famille

MARC ET MARYVONNE PIERRE

Fondateurs de « Croître et Progresser ensemble »

*Tout le monde devrait essayer d'avoir une grand-mère, surtout ceux qui n'ont pas la télé. »*

Redevenons sérieux. Le premier volet de ce rôle des grands-parents, nous dit le père Yannik Bonnet, est l'approbation, tantôt implicite tantôt explicite, de l'action éducative des parents, jointe à une affection manifeste pour les gendres et les belles-filles. Il est très réconfortant pour les enfants et surtout pour les adolescents de pouvoir constater cela.

### LA QUALITÉ DU DIALOGUE

Le second volet est la qualité du dialogue qui peut s'instaurer entre les grands-parents et les petits-enfants et qui permet de valider les réponses des parents.

Citons Yannik Bonnet parlant des liens avec ses grands-parents : « Le temps qu'ils pouvaient me consacrer à discuter sur toutes sortes de questions, peut-être secondaires en matière d'éducation, mais passionnantes pour un jeune garçon avide de mieux connaître les racines familiales, découvrant la politique, motivé par son avenir professionnel, curieux de domaines où les grands-parents sont parfois plus compétents que les parents. Leur foi m'a conforté dans ma vie spirituelle, leur sagesse tranquille m'a apaisé, leur affection m'a comblé » (1).

Ajoutons que les grands-parents rendent souvent service en gardant les petits-enfants – ce qui rend très heureux grands-parents, parents et petits-enfants – mais qu'il ne faut pas les épuiser. Ils doivent pouvoir refuser un service lorsque ce n'est pas possible, sans qu'on leur en veuille. Les grands-parents ont aussi parfois un rôle de suppléance quand les

parents n'ont pas transmis la foi en Dieu ou d'autres choses essentielles. Ils le feront alors de manière discrète et jamais en mettant les parents en porte-à-faux. Il faut alors beaucoup de tact et de délicatesse, une vie de prière intérieure très intense.

Et si tout ne se passe pas bien entre parents et grands-parents, comment réagissons-nous vis-à-vis de nos parents ou de nos beaux-parents ?

Certainement avec tact, avec gentillesse et patience, comme nous l'avons dit ; mais aussi avec fermeté car, redisons-le, ce sont les parents qui sont les premiers responsables de leurs enfants.

Comment donc instaurer la paix en famille, la paix qui est la tranquillité de l'ordre (2) ?

Que trouvons-nous dans

*L'Imitation de Jésus-Christ* concernant la paix ?

« Il y en a qui sont en paix avec eux-mêmes et avec les autres.

« Il y en a qui n'ont point la paix et qui troublent celle d'autrui : ils sont à charge aux autres et plus à charge à eux-mêmes.

« Il y a enfin ceux qui se maintiennent dans la paix et qui s'efforcent de la rendre aux autres. » (3)

Cette grand-mère évoquée au début de notre article ou ces grands-parents de Yannik Bonnet ne représentent-ils pas cette manière de faire goûter la paix aux petits-enfants ?

1. Père Yannik Bonnet, *Les 9 Fondamentaux de l'éducation*, Presses de la Renaissance, 2009, 546 p., 11,98 €.

2. Saint Augustin, *La Cité de Dieu*, traduction du latin de Louis Moreau (1846) revue par Jean-Claude Eslin, Paris, Seuil, coll. Sagesses, 1994, t. 3, livre 19, chapitre XIII : « La paix de toutes choses, c'est la tranquillité de l'ordre. »

3. *L'Imitation de Jésus-Christ*, livre second, ch. 3.

« Les grands-parents ont aussi parfois un rôle de suppléance quand les parents n'ont pas transmis la foi en Dieu. »

MESSAGE POUR LA 59<sup>E</sup> JOURNÉE MONDIALE DE PRIÈRE POUR LES VOCATIONS (EXTRAITS)

## Notre vocation commune



**Chaque personne a été voulue et créée, avec sa vocation propre, pour devenir membre de la grande famille humaine, en marche vers un avenir meilleur et un but ultime, au-delà de la mort.**

**A** lors que les vents glacés de la guerre et de l'oppression soufflent encore en ces temps et que nous assistons souvent à des phénomènes de polarisation, nous avons en Église initié un processus synodal : nous ressentons l'urgence de marcher ensemble, en cultivant l'écoute, la participation et le partage. Avec tous les hommes et femmes de bonne volonté, nous voulons contribuer à *édifier la famille humaine*, à panser ses blessures et à la projeter vers un avenir meilleur. Dans cette perspective, pour la 59<sup>e</sup> Journée mondiale de prière pour les vocations, je voudrais réfléchir avec vous sur le sens large de la « vocation », dans le contexte d'une Église synodale qui se met à l'écoute de Dieu et du monde.

### MARCHER ENSEMBLE

*Appelés à être tous protagonistes de la mission*

La synodalité, le fait de marcher ensemble, est une vocation fondamentale pour l'Église, et c'est seulement dans cet horizon qu'il est possible de découvrir et de valoriser les différentes vocations, charismes et ministères. En même temps, nous savons que l'Église existe pour évangéliser, en sortant d'elle-même et en semant les graines de l'Évangile dans l'histoire. Une telle mission est donc possible précisément en mettant en synergie tous les domaines de la vie pastorale et, avant cela, en impliquant tous les disciples du Seigneur. En effet, « *en vertu du baptême reçu, chaque membre du Peuple de Dieu est devenu disciple missionnaire (cf. Mt 28, 19). Chaque baptisé, quelle que soit sa fonction dans l'Église et le niveau d'instruction de sa foi, est un sujet actif de l'évangélisation* » (exhortation apostolique *Evangelii Gaudium*, n. 120). Nous devons nous méfier de la mentalité qui sépare prêtres et laïcs, considérant les premiers comme des protagonistes et les seconds comme des exécutants, et mener à bien la mission chrétienne en tant qu'unique Peuple de Dieu, laïcs et pasteurs ensemble. Toute l'Église est une communauté évangélisatrice.

*Appelés à être les gardiens les uns des autres et de la création*

Le mot « vocation » ne doit pas être compris dans un sens restrictif, se référant uniquement à ceux qui suivent

le Seigneur sur le chemin d'une consécration particulière. Nous sommes tous appelés à participer à la mission du Christ, qui consiste à réunir l'humanité dispersée et à la réconcilier avec Dieu. Plus généralement, toute personne humaine, avant même de faire l'expérience de la rencontre avec le Christ et d'embrasser la foi chrétienne, reçoit par le don de la vie un appel fondamental : chacun de nous est une créature voulue et aimée par Dieu, pour laquelle il a eu une pensée unique et spéciale, et cette étincelle divine, qui habite le cœur de chaque homme et de chaque femme, nous sommes appelés à la développer au cours de notre vie, en contribuant à la croissance d'une humanité animée par l'amour et l'acceptation mutuelle. Nous sommes appelés à être les gardiens les uns des autres, à construire des liens de concorde et de partage, à guérir les blessures de la création afin que sa beauté ne soit pas détruite. En bref, devenir une seule famille dans la merveilleuse maison commune de la création, dans l'harmonieuse variété de ses éléments. Dans ce sens large, non seulement les individus, mais aussi les peuples, les communautés et les agrégations de toutes sortes ont une « vocation ».

*Appelés à accueillir le regard de Dieu*

C'est dans cette grande vocation commune que s'insère l'appel plus particulier que Dieu nous adresse, en rejoignant notre existence avec son Amour et en la dirigeant vers son but ultime, vers une plénitude qui dépasse même le seuil de la mort. C'est ainsi que Dieu a voulu regarder et regarde notre vie.

On attribue ces mots à Michel-Ange Buonarroti : « *Chaque bloc de pierre renferme une statue et c'est au sculpteur de la découvrir.* » Si tel est le regard de l'artiste, c'est bien encore plus de cette manière que Dieu nous regarde : dans cette fille de Nazareth, il a vu la Mère de Dieu ; dans le pêcheur Simon, fils de Jonas, il a vu Pierre, la pierre sur laquelle il a construit son Église ; dans le publicain Lévi, il a vu l'apôtre et évangéliste Matthieu ; dans Saul, le dur persécuteur des chrétiens, il a vu Paul, l'apôtre des Gentils. Son regard d'amour nous atteint toujours, nous touche, nous libère et nous transforme, faisant de nous des personnes nouvelles. (...) ◆



# L'Essentiel

DE THIBAUD COLLIN

## Tout est-il politique ?

La probable remise en question de la constitutionnalité du droit à l'avortement aux États-Unis soulève un tollé chez les bien-pensants, prompts à considérer que les juges de la Cour suprême américaine agiraient en idéologues. C'est cette instance qui devrait renverser les arrêts de 1973 et 1992 dans les prochaines semaines.

L'annonce début mai par le site *Politico* (1) du très probable revirement de la jurisprudence de la Cour suprême des États-Unis d'Amérique concernant le « droit » à l'avortement est celle d'un événement important à plus d'un titre. Cela a été l'occasion de réactions diverses dont certaines suscitent une réflexion sur la nature et les limites du politique.

Rappelons que ce projet d'arrêt (qui devrait probablement être publié en juillet) ne rend pas l'avortement contraire à la constitution américaine. Comme le dit Grégor Puppink, directeur de l'*European Center for Law and Justice* (ECLJ) : « Avec une telle décision, les États fédérés américains n'ont plus l'obligation de légaliser l'avortement, mais ils n'ont pas davantage l'obligation de l'abroger. En pratique, d'assez nombreux États devraient soumettre l'avortement à des conditions plus strictes, notamment de délai, car l'avortement est aujourd'hui un droit jusqu'au seuil de viabilité du fœtus, c'est-à-dire environ 24 semaines. 26 des 50 États fédérés sont intervenus dans l'affaire pour demander à la Cour de renverser les anciens arrêts *Roe* de 1973 et *Planned Parenthood v. Casey* de 1992, qui avaient créé un droit constitutionnel à l'avortement, et de renvoyer cette question à leur niveau de compétence. » (2)

### UNE POLITISATION DU DÉBAT ?

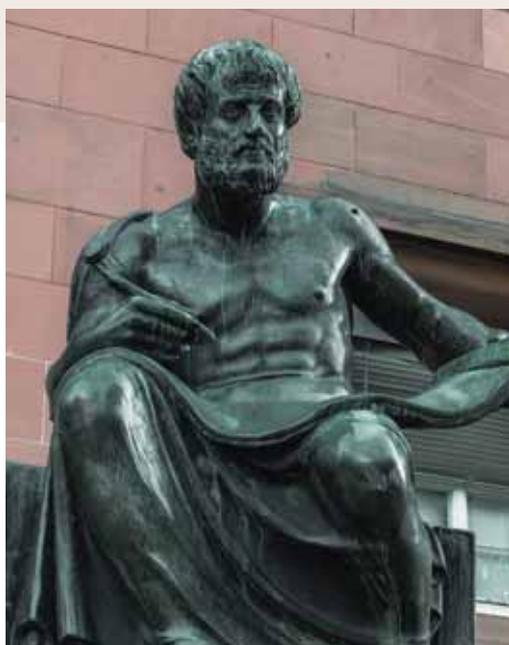
Dès le lendemain, le journal *Le Monde* déclarait : « Cette fuite confirme la politisation incandescente des débats internes, au sein de la Cour suprême, où les questions de droit ont semblé faire place, au fil des ans, à des considérations plus religieuses et idéologiques chez ses figures les plus conservatrices. » Le présupposé d'une telle remarque est que le projet de remise en cause de l'arrêt de 1973 serait de nature politique alors que l'arrêt de 1973 lui-même aurait été strictement juridique. Le premier serait ainsi lié à un combat idéologique passionnel et partial, alors que le second aurait

”

**Le raisonnement des juges ne tranche pas sur le fond quant à la nature criminelle de l'avortement. Il critique simplement les notions d'autonomie individuelle et de vie privée.**

été la manifestation du progrès de la conscience juridique impartiale. Il y aurait ainsi une régression du droit sous la poussée de rapports de forces soumis à l'arbitraire. Cette perspective repose clairement sur le principe libéral des droits de l'individu. L'illusion est de croire que ce présupposé n'est pas lui-même partie prenante d'une conception politique alors qu'il repose principalement sur la philosophie politique de Locke et plus généralement sur le jusnaturalisme moderne et le contractualisme. Il s'agit bien d'une théorie politique dont la clef de voûte est la fiction d'un état de nature dans lequel les individus seraient dépositaires de droits subjectifs antérieurs à la vie en société politique.

Ce que dit *Le Monde* est contestable car le raisonnement des juges dans le document est procédural. Il ne tranche pas sur le fond quant à la nature criminelle de l'avortement. Il critique simplement les notions d'*autonomie individuelle* et de *vie privée*, fondements d'une conception individualiste et subjectiviste de la liberté, comprise comme « le droit de >>>



>>> définir sa propre conception de l'existence, du sens de la vie, de l'univers et du mystère de la vie humaine ». Le projet d'arrêt détermine les limites de ce qui est constitutionnel ou pas. Est confirmé ici que les juges conservateurs de la Cour suprême restent liés à la modernité politique constitutive de la nation américaine (3). Ils desserrent néanmoins la pression de l'idéologie libérale libertaire pour redonner au peuple la responsabilité de se fixer lui-même des limites. On peut faire ici un rapprochement avec la question abordée au moment de la campagne présidentielle en France où certains candidats ont revendiqué la capacité du peuple de s'émanciper d'un abus de pouvoir des juges constitutionnels consistant à déterminer *a priori* ce qui relèverait de la souveraineté populaire et ce qui lui serait par principe soustrait. Un tel débat est l'occasion de reposer la question de la nature et des limites du politique relativement au droit. Tout est-il politique ? À cette question et Lénine et Aristote répondent « oui », mais de manière tout à fait opposée.

## DEUX CONCEPTIONS DU POLITIQUE

Selon le premier, tout est politique car rien n'échappe à l'idéologie portée par le Parti devant régénérer l'homme et la société. Tout est politique dans le sens où tout est soumis à la guerre implacable entre les classes sociales. La cause en est que rien n'est antérieur au pouvoir humain de produire l'homme nouveau. Dans une telle vision totalitaire, le champ politique est sans limite et devient la mesure de tout, de la médecine à l'art, en passant par le droit, la métaphysique, etc. Tout doit être subordonné au seul impératif de la Révolution. Pour Aristote en revanche, tout est politique parce que la politique est l'activité architectonique des affaires humaines assignant leur juste place dans la vie de la Cité. L'homme étant « naturellement un animal politique », toutes les activités humaines ont une dimension politique. Mais le sens de ces activités n'est

Les juges de la Cour suprême (ci-dessus en 2020) ont-ils la même notion de la politique que celle définie par Aristote (ci-contre) ?

pas en lui-même fixé par le politique. Ainsi le politique peut déterminer où construire une église ou fixer le nombre de médecins dont la société aura besoin à l'avenir mais il ne fixera pas les lois de la divine liturgie ni ne déterminera en quoi consiste la médecine. Cette conception architectonique implique des limites car elle est respectueuse des articulations internes du monde humain qui a sa consistance naturelle.

## LA POLITIQUE, UNE SIMPLE TECHNIQUE ?

La pensée moderne subvertit radicalement la *nature* politique de l'être humain pour concevoir la politique comme une *technique* par laquelle l'homme peut s'égaliser à Dieu. Que ce soit par le dogme de la souveraineté populaire, que ce soit par le dogme des droits de l'individu, dogmes conjoints chez Rousseau, la politique moderne récuse toute limite. Ainsi, la Cour suprême dans son projet d'arrêt fait certes subir une inflexion importante sur le sujet central de l'avortement mais elle ne critique pas, et pour cause, les principes juridiques et politiques sur lesquels elle repose. Le débat est ainsi relancé dans la société américaine et dans les différents États. Ce sera alors l'opinion publique majoritaire des États, et non plus la Cour par principe, qui statuera sur l'avortement. ◆

1. <https://www.politico.com/news/2022/05/02/supreme-court-abortion-draft-opinion-00029473>

2. <https://www.valeursactuelles.com/monde/droit-a-lavortement-tout-comprendre-au-projet-de-jugement-de-la-cour-supreme-des-etats-unis>

3. Voir le très intéressant article de Gerard V. Bradley, professeur à l'université Notre Dame (Indiana) : « *Moral Truth and Constitutional Conservatism* », <https://digitalcommons.law.lsu.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=6858&context=lalrev>

# LA SÉLECTION VIDÉO DU MOIS



**HIC ET NUNC/ÉPISODE DU VI.V.22**  
Mgr Ulrich nommé archevêque de Paris, une nouvelle ère ? Analyse du Club des Hommes en noir



Rendez-vous sur la chaîne YouTube de l'Homme Nouveau pour retrouver le Club des Hommes en noir en scannant le QR code ci-contre.

## SOUTENEZ L'HOMME NOUVEAU ET ALLÉGEZ VOS IMPÔTS

Grâce à l'association **PRESSE ET PLURALISME**, créée pour favoriser le développement de la presse, vous pouvez aider votre journal avec **DES DONN QUI PERMETTENT UNE DÉDUCTION FISCALE** au titre du mécénat culturel, à hauteur de 66 % pour les particuliers (dans la limite de 20 % du revenu imposable) et de 60 % pour les entreprises.

Par exemple : un don de 100 € donne droit à une déduction fiscale de 66 € et ne vous coûte donc que 34 €. De même, un don de 3 000 €, avec une déduction fiscale de 1 980 €, ne vous coûte que 1 020 €.



### POUR BÉNÉFICIER DE CET AVANTAGE :

- ⇒ **Libellez** votre chèque à l'ordre de : Presse et pluralisme/Opération L'Homme Nouveau.
- ⇒ **Remplissez** le bulletin ci-dessous.
- ⇒ **Envoyez-le** exclusivement à l'adresse suivante : Groupe AUDIENS, Presse et Pluralisme, CS 90 125, 27091 EVREUX Cedex 9
- ⇒ Vous pouvez également **faire un don en ligne** sur : <http://www.hommenouveau.fr/boutique/dons.htm>

Votre reçu fiscal vous sera envoyé au moment de la déclaration d'impôt sur le revenu (l'année suivant le versement).

**Je fais un don de : ..... € au profit exclusif de : Presse et pluralisme/Opération L'Homme Nouveau**

### MES COORDONNÉES POUR RECEVOIR MON REÇU FISCALE :

Nom .....  
Prénom .....  
Adresse .....  
Code postal ..... Ville .....  
Courriel .....

## À NOTER

- **Colonies d'été** avec l'Institut du Christ-Roi Souverain Prêtre : pour garçons de 8-12 ans, 13-17 ans, filles de 10-17 ans, de 8-12 ans, et étudiants de 18-25 ans. Du 9 juillet au 6 août. Rens. et insc. sur : [icrspfrance.fr/colonies/](http://icrspfrance.fr/colonies/)
- **Camps de la Fraternité Saint-Pierre** : pour garçons et filles de 7 à 17 ans, pour garçons de 13 à 17 ans, jeunes gens de 18 à 28 ans ou familles avec enfants, du 8 juillet au 20 août. Détails et insc. sur : <https://www.fssp.fr/oeuvres-et-activites/camps-et-colonies/>
- **Camp Jean-Paul II** pour garçons de 13 à 17 ans, du 7 au 24 juil., près de Chateauroux. Accompagnement par les Missionnaires de la Miséricorde divine. Rens. et insc. : Abbé Clément Anouil : 06 98 74 03 99 – [campjp2@outlook.fr](mailto:campjp2@outlook.fr)
- **Retraite spirituelle pour jeunes filles** de 17 à 25 ans, prêchée à l'Abbaye N.-D. de l'Annonciation du 16 au 22 août. Conférences, offices, promenades, entretiens avec moines et moniales... Rens. et insc. : Abbaye N.-D. de l'Annonciation, 750 chemin des Ambrosis, 84330 Le Barroux. Tél. : 04 90 65 29 29.
- **Avec les Pères de la Fraternité Saint-Vincent-Ferrier** : retraite du Rosaire du 18 au 22 juil. à N.-D. du Chêne (72) ; stage d'initiation à l'art de l'icône, du 27 juin au 2 juil. avec sœur Marie-Ange Marchetti, à Sées (61). Rens. et insc. : [www.chemere.org](http://www.chemere.org) ou 02 43 98 64 25.
- **Avec les Pères de Saint-Joseph de Clairval : exercices spirituels pour hommes** (à p. de 17 ans) du 9 au 14 juin, du 23 au 28 juin, du 13 au 18 juil., du 22 au 27 juil. et du 1<sup>er</sup> au 6 août à Flavigny (21) ; du 4 au 9 juil. à Notre-Dame du Chêne (53) ; du 25 au 30 juil. en Belgique ; du 8 au 13 août à Saint-Loup-sur-Aujon (52). Rens. : Tél. : 03 80 96 22 31 – [retraites@clairval.com](mailto:retraites@clairval.com) – [www.clairval.com](http://www.clairval.com)
- **Retraite sacerdotale de l'Opus sacerdotale** du 22 au 26 août, prêchée par l'abbé Joël Guibert, à Notre-Dame de Fontgombault (36). Rens. et insc. : Abbé Scrive, Presbytère, 13 rue Flaubert, 95270 Belloy-en-France. Tél. : 01 30 35 70 31 – [francois.scrive@wanadoo.fr](mailto:francois.scrive@wanadoo.fr)



Pour la quatrième année, les Éditions de L'Homme Nouveau ouvrent leurs colonnes aux jeunes talents et organisent leur désormais traditionnel concours d'écriture.

**Le lendemain de son sacre,  
Napoléon se convertit.  
Faites le récit de sa conversion.**

Votre texte ne doit pas excéder 14 000 signes (espaces compris).

Les vainqueurs seront publiés dans le magazine d'été de L'Homme Nouveau, et recevront en cadeau abonnements et livres de nos éditions.

Le concours est ouvert à toutes les nouvelles plumes, peu importe leur âge pourvu qu'elles soient encore inconnues du grand public.

**Ce texte devra être rendu avant le 1er juin 2022**  
et envoyé à l'adresse suivante : [odon-decacqueray@hommennouveau.fr](mailto:odon-decacqueray@hommennouveau.fr)

**JEUNES  
TALENTS** **HN**

Concours d'écriture

# SACRÉ

De Paris à Chartres

40<sup>e</sup> PÈLERINAGE

DE PENTECÔTE

4, 5 et 6 juin

2022

# CŒUR

Espoir et Salut  
des nations



PÈLERINAGE  
**NOTRE-DAME  
DE CHRÉTIENTÉ**

191 avenue du Général Leclerc  
78220 Viroflay Tél : 01 39 07 27 00  
information@nd-chretiente.com  
www.nd-chretiente.com